R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

RAPPORT SUR L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE ET SUR LES ORIENTATIONS DES FINANCES PUBLIQUES

MISSIONS

PROGRAMMES

OBJECTIFS

INDICATEURS

(TOME 2)

JUILLET 2010

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

PARTIE I

Liste des missions et des programmes envisagés pour le PLF 2011 14

Liste des missions 15

Liste des programmes 17

PARTIE II

Liste des objectifs et des indicateurs envisagés pour le PLF 2011 26

Budget général 27

Budgets annexes 97

Comptes spéciaux 100

Introduction

Évolution de la nomenclature des missions et des programmes envisagée pour le PLF 2011 par rapport à la LFI 2010

Conformément aux dispositions du 4° de l'article 48 de la loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF), le rapport sur l'évolution de l'économie nationale et sur les orientations des finances publiques comporte *« la liste des missions, des programmes et des indicateurs de performances associés à chacun de ces programmes, envisagés pour le projet de loi de finances de l'année suivante »*.

Les modifications de la liste des missions et programmes envisagées pour le PLF 2011 sont regroupées ci-dessous autour de trois axes (suppressions, fusions ou transferts, créations de programmes). Comme pour le précédent budget 2009-2011, la maquette a vocation à rester globalement stable jusqu'à la préparation du prochain budget triennal en 2012.

Les crédits de la loi de finances pour 2010 seront retraités au format de la nouvelle nomenclature dans l'ensemble des documents annexés au projet de loi de finances pour 2011, afin d'assurer au Parlement une visibilité complète sur l'évolution des crédits d'une année sur l'autre.

■ Les programmes temporaires créés au titre de la relance, des investissements d'avenir et du passage à l'application Chorus seraient supprimés

Les programmes temporaires créés au sein du budget de l'État en 2009 et en 2010 ont vocation à être supprimés à compter de 2011. Il s'agit :

- des trois programmes de la mission « Plan de relance de l'économie », créés par la loi n° 2009-122 du 4 février 2009 de finances rectificative pour 2009 ;

- des quatorze programmes créés au titre des investissements d'avenir par la loi n° 2010-237 du 9 mars 2010 de finances rectificative pour 2010. Les crédits de ces programmes, créés au sein des missions existantes du budget général pour treize d'entre eux et du compte de concours financiers « Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés » pour le dernier, devraient être intégralement décaissés vers les opérateurs chargés de la mise en œuvre des investissements d'avenir avant la fin de l'année 2010.

En outre, les programmes « techniques » créés dans le cadre du passage à l'application Chorus, qui dédoublent actuellement certains programmes de la maquette budgétaire, pourraient disparaître dans le cadre du passage de l'ensemble du budget de l'État dans la nouvelle application. Toutefois, pour des raisons techniques liées à la bascule des informations, certains des programmes « Chorus » pourraient être maintenus temporairement en 2011.

- **Certains programmes seraient fusionnés ou déplacés afin de faciliter la gestion en cours d'année et de renforcer la cohérence du regroupement des crédits**

Cinq changements de la maquette des missions et programmes sont proposés par le Gouvernement.

Premièrement, le Gouvernement envisage de fusionner, au sein de la mission « Santé », le programme « Offre de soins et qualité du système de soins » avec le programme « Prévention et sécurité sanitaire » au sein d'un nouveau programme « Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins ». Cette mesure de simplification permettrait de regrouper sur un seul programme l'ensemble des crédits de la mission « Santé » destinés au financement des politiques d'intervention des nouvelles agences régionales de santé (ARS), et d'en renforcer ainsi la lisibilité et la souplesse de gestion. Cette évolution découlerait également de la réduction significative du champ du programme « Offre de soins et qualité du système de soins », qui portait avant 2010 les crédits des anciennes agences régionales de l'hospitalisation (ARH).

Deuxièmement, les programmes support des missions « Solidarité, insertion et égalité des chances » (programme « Conduite et soutien des politiques sanitaires et sociales ») et « Sport, jeunesse et vie associative » (programme « Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative ») seraient fusionnés, afin de réunir en un seul programme les crédits de fonctionnement d'une part du ministère de la santé et des sports et d'autre part du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique. En effet, ces crédits sont gérés par la direction des affaires financières, juridique et des services, commune aux deux ministères. La fusion des programmes permettra également de limiter le nombre de budgets opérationnels de programmes mis à la disposition des nouvelles directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale créées dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'État. Le nouveau programme fusionné sera rattaché à la mission « Solidarité, insertion et égalité des chances » et géré par le ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

Troisièmement, le Gouvernement envisage de transférer à compter de 2011 le programme « Enseignement technique agricole » de la mission « Enseignement scolaire » vers la mission « Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales ». En effet, les crédits de ce programme sont entièrement gérés par le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Si ce programme participe bien à la mise en œuvre de la politique publique de l'enseignement, le périmètre de la mission « Enseignement scolaire » n'a jamais été entièrement exhaustif, dans la mesure où toutes les composantes de l'enseignement scolaire n'y sont pas rattachées. C'est notamment le cas des établissements de l'enseignement militaire, dont les crédits sont rattachés à la mission « Défense ». De la même manière, les écoles d'architecture sont financées par la mission « Culture » et non par la mission « Recherche et enseignement supérieur ». Par ailleurs, le rattachement de l'enseignement scolaire et de l'enseignement technique agricole à deux missions de deux ministères distincts au sein de la nomenclature budgétaire ne remettrait pas en cause la coordination étroite des deux types d'enseignement assurée actuellement par les deux ministères.

Quatrièmement, les crédits actuellement rattachés à la mission « Culture » au sein des programmes « Création » et « Patrimoines » et destinés au financement de la politique du livre et des industries culturelles seraient transférés vers la mission « Médias », dont l'intitulé serait alors modifié (« Médias, livre et industries culturelles »). Au sein de cette mission, un nouveau programme intitulé « Presse, livre et industries culturelles » serait créé, pour se substituer à l'actuel programme « Presse ». Le regroupement de ces crédits en un programme unique au sein de la mission « Médias, livre et industries culturelles » apparaît pertinent, dans la mesure où il rassemble pour l'essentiel les crédits d'aide à la création et à la diffusion des supports culturels écrits.

Enfin, toujours au sein de la mission « Médias, livre et industries culturelles », les programmes « Soutien à l'expression radiophonique locale » et « Contribution au financement de l'audiovisuel » (qui finance en partie l'audiovisuel public et le passage à la « télévision tout numérique ») seraient fusionnés. En effet, la taille très modeste du programme « Soutien à l'expression radiophonique locale » (29 M€ en LFI pour 2010) ne permet pas au ministère de la culture et de la communication d'absorber au sein du programme les éventuels aléas en cours de gestion.

Au total, la mission « Medias » se composerait ainsi de trois programmes : le nouveau programme « Presse, livre et industries culturelles », le programme « Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique » (résultant de la fusion des programmes « Expression radiophonique locale » et « Financement de l'audiovisuel ») et le programme « Action audiovisuelle extérieure » existant.

■ De nouveaux programmes seraient créés pour des objets spécifiques

A l'occasion de la Présidence française du G8 et du G20, le Gouvernement envisage de créer un nouveau programme budgétaire, rattaché à la mission Action extérieure de l'État, destiné à financer les dépenses engagées pour l'organisation des différentes rencontres internationales qui auront lieu dans ce cadre en 2011. Comme le programme relatif à la « Présidence française de l'Union européenne », il permettrait d'assurer une meilleure lisibilité sur la budgétisation puis la consommation de ces crédits. Ce programme temporaire serait supprimé à l'occasion du PLF pour 2013, certains paiements devant être probablement effectués au début de l'année 2012 pour les dépenses engagées à l'occasion des sommets programmés fin 2011.

Par ailleurs, deux nouveaux comptes d'affectation spéciale pourraient être créés. Ainsi :

- un nouveau compte d'affectation spéciale, intitulé « Engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique dans le cadre du mécanisme de « financement précoce » », pourrait être créé pour financer les dépenses de lutte contre le changement climatique. Ce compte serait alimenté, en recettes, par les ventes de quotas de CO_2 (cession des unités de quantité attribuée dites UQA) et financerait, en dépenses, les engagements additionnels pris par la France dans le cadre de la conférence internationale sur le climat de Copenhague en matière de lutte contre la déforestation et le changement climatique ;
- un nouveau compte d'affectation spéciale, intitulé « Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs », pourrait être créé afin d'assurer le financement de services nationaux de transport de voyageurs. Dans le cadre du monopole dont elle bénéficie, la SNCF exploite des lignes déficitaires desservies par trains Corail, dont l'équilibre financier repose aujourd'hui sur l'existence d'une péréquation interne à la SNCF. Afin d'assurer à moyen terme la viabilité de telles liaisons d'aménagement du territoire dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, ce compte contribuerait à leur financement, grâce à une fiscalité pesant sur le système ferroviaire.

De plus, le compte d'affectation spéciale « Contrôle et sanction automatisés des infractions au code de la route » pourrait être élargi. Il se composerait de deux sections distinctes : la première, qui serait appelée « Dispositif de contrôle automatisé », retracerait, en recettes, le produit des amendes forfaitaires radars (à l'exception de celles qui financent l'Agence de financement des infrastructures de transport de France et les collectivités locales) et, en dépenses, les moyens mis en œuvre dans le cadre du système de contrôle automatisé des infractions au code de la route ; la seconde, qui serait appelée « Circulation et stationnement routier », retracerait, en recettes, le produit des amendes hors radars forfaitaires et forfaitaires majorées et financerait, en dépenses, certaines dépenses de sécurité routière de l'État et des collectivités locales. Ce compte serait désormais intitulé « Contrôle de la circulation et du stationnement routier ».

Enfin, un programme spécifique pourrait être créé pour financer les dépenses de fonctionnement courant des nouvelles directions départementales interministérielles, mises en place dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'État. Ce programme, qui regrouperait exclusivement des crédits hors dépenses de personnel (titre 2) et hors dépenses d'intervention, serait rattaché au Premier ministre et inséré dans la mission « Direction de l'action du Gouvernement ».

Il permettrait de concilier la logique ministérielle de la LOLF (rattachement d'un programme à un ministère unique) avec le périmètre interministériel des nouvelles directions départementales. En effet, celles-ci ne seraient plus financées qu'à partir d'un unique programme, ce qui leur permettrait de bénéficier de tous les bénéfices de la fongibilité des crédits et simplifierait leurs modalités de gestion courante.

Une mission d'inspection interministérielle a été diligentée par le Gouvernement pour étudier le périmètre précis des crédits qui pourraient être transférés vers ce nouveau programme au moment des conférences dites de « répartition ». Cette mission doit également étudier l'opportunité qu'il y aurait à créer un second programme regroupant les crédits de dépenses immobilières des directions départementales voire régionales de l'État.

Les objectifs et indicateurs de certains des nouveaux programmes seront définis ultérieurement.

Évolution 2011/2010 du nombre des missions et programmes de l'État

	LFI 2010	2010 après LFR *	PLF pour 2011	Écart PLF 2011 / LFI 2010
Budget général				
Missions	33	33	32	- 1
Programmes ou dotations	130	143	124	- 6
Budgets annexes				
Missions	2	2	2	-
Programmes	6	6	6	-
Comptes spéciaux				
Missions	13	13	15	+ 2
Programmes	35	37	39	+ 4
Total des missions de l'État	**48**	**48**	**49**	**+ 1**
Total des programmes ou dotations de l'État	**171**	**186**	**169**	**- 2**

* Loi de finances rectificative du 9 mars 2010 : aucun des 14 programmes d'investissements d'avenir créés dans le cadre de cette LFR (13 au budget général et 1 sur compte spécial) ne devrait être reconduit en 2011 ; loi de finances du 7 mai 2010 : 1 programme créé sur compte spécial et reconduit en 2011 (Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro).

Évolution globale des objectifs et des indicateurs envisagés pour le PLF 2011

Les ministères et le ministère du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État ont mené, dans le cadre du PLF 2010, un travail approfondi sur le dispositif de performance. Ce travail s'est notamment traduit par le remplacement ou la suppression d'indicateurs non pertinents, non fiables ou ne reflétant pas les priorités du programme concerné. Le dispositif ainsi recentré traduit davantage les priorités des programmes.

Les travaux conduits cette année, lors des conférences de performance, ont privilégié la stabilité du dispositif, souhaitée par de nombreux acteurs, afin de faciliter l'analyse pluriannuelle de la performance de l'État. Ainsi, les évolutions proposées pour le PLF 2011 visent principalement à répondre aux recommandations formulées par le Parlement, la Cour des comptes et le Comité interministériel d'audit des programmes. Certaines s'inscrivent également dans le prolongement des travaux engagés l'année dernière.

Les orientations transversales suivantes ont été prises en compte :

- le maintien des indicateurs dits « de mission », introduits en PLF 2010. Ces derniers sont présentés dans le tableau ci-après et identifiables, dans la liste des indicateurs de programme, à l'aide d'une mention spécifique. Particulièrement représentatifs des politiques publiques poursuivies par les ministères, les indicateurs de mission, au nombre de 96, visent à donner une plus grande visibilité au dispositif de performance ;
- la poursuite des travaux de fiabilisation des indicateurs transversaux portant sur les fonctions support (ressources humaines, bureautique et immobilier). Ces travaux se sont notamment traduits par des réunions interministérielles début 2010. Les ministères sont invités à progresser sur la consolidation et la fiabilisation des méthodologies mais également sur la lisibilité des commentaires relatifs à ces indicateurs dans les projets annuels de performances ;
- le déploiement d'indicateurs transversaux, déjà introduits sur quelques programmes support en PLF 2010, et portant sur l'emploi des personnes handicapées, sur les délais de publication des textes d'application des lois et sur le respect des coûts et délais des grands projets. Lorsque ces indicateurs ne figurent pas dans le volet performance, ils sont intégrés dans la partie « justification au premier euro » des PAP ;
- la mise en cohérence de certains objectifs et indicateurs de performance présents dans les documents budgétaires avec ceux présents dans les documents de performance des opérateurs, l'enjeu étant d'intégrer pleinement ces opérateurs dans la stratégie portée par le programme.

Au-delà des ajustements relatifs à la maquette, les conférences de performance ont permis des échanges sur le choix des valeurs cibles. Un effort portera, cette année, sur la justification de ces valeurs cibles, qui seront autant que possible commentées au regard des leviers mobilisés et des résultats attendus. Dans la logique du budget pluriannuel et en vue de renforcer le lien entre performance et budget, l'année cible privilégiée sera 2013.

De même, la question du renseignement des indicateurs a particulièrement été évoquée lors des conférences de performance. Les indicateurs qui demeurent aujourd'hui non renseignés sont des indicateurs jugés pertinents mais dont la disponibilité des données intervient après la publication des documents budgétaires.

Par rapport au PLF 2010, 91 indicateurs (soit 9 %) sont nouveaux et 67 indicateurs (soit 7 %) sont modifiés. 84 % des indicateurs envisagés pour le PLF 2011 ne sont donc ni nouveaux ni modifiés, et étaient présents dans le PLF 2010. Ces statistiques traduisent la volonté de stabilisation de la maquette évoquée ci-dessus (pour rappel, 77% des indicateurs du PLF 2009 avaient été reconduits au PLF 2010). La légère diminution du nombre total d'indicateurs s'explique par la suppression de certains programmes (notamment les programmes de la mission Plan de Relance), suppression qui compense l'introduction des 91 indicateurs nouveaux.

BG uniquement					Total Budget de l'État			
PLF 2008	PLF 2009	PLF 2010	DOFP 2011	Catégorie d'indicateur	PLF 2008	PLF 2009	PLF 2010	DOFP 2011
44%	43%	48%	**48%**	**Efficacité** pour le citoyen	42%	43%	46%	**47%**
24%	23%	19%	**19%**	**Qualité** pour l'usager	23%	22%	19%	**18%**
33%	34%	33%	**33%**	**Efficience** pour le contribuable	35%	35%	35%	**35%**

BG uniquement					Total Budget de l'État			
PLF 2008	PLF 2009	PLF 2010	DOFP 2011	Statistiques	PLF 2008	PLF 2009	PLF 2010	DOFP 2011
34	32	33	**32**	Nombre de missions	48	47	48	**49**
132	130	130	124	Nombre de programmes	170	170	171	169
551	**497**	**442**	**419**	**Nombre d'objectifs**	**621**	**559**	**499**	**481**
4,2	*3,8*	*3,4*	*3,4*	*Objectifs par programme*	*3,7*	*3,3*	*2,9*	*2,8*
1151	**1057**	**929**	**891**	**Nombre d'indicateurs**	**1276**	**1165**	**1030**	**1004**
2,1	*2,1*	*2,1*	*2,1*	*Indicateurs par objectif*	*2,1*	*2,1*	*2,1*	*2,1*
150	96	123	62	Nombre d'indicateurs modifiés	165	98	128	67
13%	**9%**	**13%**	**7%**	**Taux d'indicateurs modifiés**	**13%**	**9%**	**12%**	**7%**
155	110	105	75	Nombre d'indicateurs nouveaux	165	119	112	91
13%	**10%**	**11%**	**8%**	**Taux d'indicateurs nouveaux**	**13%**	**10%**	**11%**	**9%**
74%	**81%**	**76%**	**85%**	**Taux d'indicateurs non modifiés**	**74%**	**81%**	**77%**	**84%**

Liste des 96 indicateurs dits « de mission »

Mission	Numéro	Libellé
Action extérieure de l'État	105.1.1	Présence des Français et usage du français dans l'Union européenne
	105.4.2	Taux de mise en place effective du contrôle de gestion dans les postes
	185.2.2	Augmentation de l'attractivité de la France en direction des élites étrangères
	151.1.1	Délais de traitement des documents administratifs et des demandes de titres
Administration générale et territoriale de l'État	307.1.3	Taux d'exercices de sécurité civile réalisés dans les délais réglementaires sur les sites soumis à PPI
	307.2.2	Délais moyens de délivrance des titres
Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales	154.1.1	Part des superficies cultivées en agriculture biologique dans la superficie agricole utilisée (S.A.U)
	154.4.1	Taux de renouvellement des chefs d'exploitation
	206.1.2	Nombre de doses unités de pesticides (indicateur Ecophyto 2018)
	143.1.2	Taux d'insertion professionnelle
Aide publique au développement	110.1.1	Part des ressources subventionnées des banques multilatérales de développement et des fonds multilatéraux qui sont affectées aux zones géographiques prioritaires
	209.1.1	Lutte contre la pauvreté
	301.1.1	Nombre de conclusions d'accords de gestion concertée des flux migratoires et de développement solidaire
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	167.1.1	Taux de satisfaction de l'"usager" de la JDC
	169.1.1	Délai moyen de traitement d'un dossier de pension militaire d'invalidité
Conseil et contrôle de l'État	165.1.1	Délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock
	126.1.3	Relations avec le Parlement
	164.2.2	Suivi par les juridictions financières des effets des travaux insérés dans leurs rapports publics
Culture	175.2.2	Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales
	131.1.1	Renouvellement des bénéficiaires des dispositifs de soutien à la création
	224.1.1	Taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture
	224.2.1	Part des enfants et adolescents ayant bénéficié d'une action d'éducation artistique et culturelle
Défense	178.2.1	Capacité des armées à intervenir dans une situation mettant en jeu la sécurité de la France
	212.1.1	Taux d'évolution des opérations d'infrastructure programmées
	146.1.1	Taux de réalisation des équipements
	146.2.2	Évolution annuelle moyenne des devis à terminaison des opérations d'armement principales
Direction de l'action du Gouvernement	129.1.1	Taux d'exécution des lois
	129.7.1	Taux de déficit de transposition des directives européennes
	308.3.1	Déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) sur le territoire français
Écologie, développement et aménagement durables	181.1.1	Nombre total pondéré de contrôles des installations classées sur effectif de l'inspection (en ETPT)
	181.2.1	Collecte sélective et recyclage des déchets ménagers
	217.1.1	Mise en œuvre de la stratégie nationale de développement durable
Économie	134.1.2	Taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées
	220.2.1	Pourcentage de communes pour lesquelles l'enquête de recensement a été traitée dans les délais prescrits
Engagements financiers de l'État	117.1.2	Taux de couverture moyen des adjudications
	145.1.1	Pourcentage des ressources du Fonds d'Épargne employé au financement du logement social

Mission	Numéro	Libellé
Enseignement scolaire	141.1.1 139.2.7	Taux d'accès au baccalauréat (champs public et privé)
	141.1.3 139.2.6	Proportion des jeunes âgés de 20 à 24 ans possédant au moins un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire (champs public et privé)
	141.1.4 139.2.4	Taux d'accès au brevet (champs public et privé)
	139.1.3	Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques (champ privé)
	140.1.1	Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques (champ public)
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	156.1.1	Déploiement du guichet fiscal unifié
	221.1.1	Taux de mesures RGPP sur leur trajectoire nominale
	302.2.1	Délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée
	148.1.2	Part des agents des filières administrative, sociale et technique concernée par le dispositif de rémunération à la performance
Immigration, asile et intégration	303.3.1	Délai de l'examen d'une demande d'asile par l'OFPRA
	104.1.1	Taux d'étrangers (non francophones) bénéficiaires d'une prescription linguistique dans le cadre du contrat d'accueil d'intégration qui obtiennent le DILF
Justice	166.1.1	Délai moyen de traitement des procédures, par type de juridiction
	166.3.1	Taux de réponse pénale (TGI)
	107.3.1	Pourcentage de personnes placées sous écrou et condamnées bénéficiant d'un aménagement de peine
	182.1.4	Part des jeunes âgés de moins de 17 ans à la clôture d'une mesure pénale qui n'ont ni récidivé, ni réitéré dans l'année qui a suivi
Médias	180.2.1	Diffusion des titres aidés
	180.2.2	Développement du portage de la presse
	115.2.1	Audience réelle
Outre-mer	138.1.1	Impact des exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale sur l'évolution des effectifs salariés dans les DOM
	138.2.1	Taux d'insertion des volontaires du SMA en fin de contrat
	123.1.1	Pourcentage des crédits de l'action n°01 "Logement" engagés dans le cadre d'une convention d'action foncière
Recherche et enseignement supérieur	150.1.1	Pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur
	150.1.2 192.5.2 142.1.1	Taux d'insertion professionnelle des jeunes diplômés
	172.1.1 187.1.1 193.1.1 190.1.1 150.7.1	Production scientifique des opérateurs des programmes
	172.4.1 187.5.1 150.9.1	Taux de présence des opérateurs des programmes dans les projets financés par le PCRD de l'Union Européenne
Relations avec les collectivités territoriales	119.1.1	Pourcentage de projets bénéficiant d'un taux de subvention compris entre 25% et 35%
	Annexe PSR[1]	Volumes financiers relatifs consacrés à la péréquation
Santé	204.2.1	Proportion de découvertes de séropositivité diagnostiquées à un stade de SIDA
	204.2.2	Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein dans la population cible
	204.2.3	Consommation annuelle d'alcool par habitant de plus de 15 ans
	204.2.4	Prévalence du tabagisme quotidien chez les jeunes

[1] Annexe 1 « Objectifs et indicateurs de résultats des prélèvements sur recettes » attachée au projet annuel de performances de la mission « Relation avec les collectivités territoriales ».

Mission	Numéro	Libellé
Sécurité	176.1.1	Évolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens constatés en zone police
	176.1.2	Évolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes constatés en zone police
	176.3.1	Nombre d'accidents, des tués et des blessés (ATB) en zone police
	176.4.1	Taux détaillé d'élucidation (principaux indicateurs de la délinquance) en zone police
	152.1.1	Évolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens constatés en zone gendarmerie
	152.1.2	Évolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes constatés en zone gendarmerie
	152.3.1	Nombre des accidents, des tués et des blessés (ATB) en zone gendarmerie
	152.4.1	Taux détaillé d'élucidation (principaux indicateurs de la délinquance) en zone gendarmerie
Sécurité civile	161.3.1	Taux de disponibilité de la flotte du groupement d'hélicoptères
	161.4.2	Délai moyen d'intervention sur colis piégé
	128.1.2	Efficacité du dispositif de protection des forêts pendant la campagne "saison feux"
	128.3.1	Taux d'adhésion des SDIS à l'infrastructure complémentaire Acropol - Antares
Solidarité	304.1.1	Part des bénéficiaires du RSA sans emploi qui reprennent une activité
	106.3.2	Coût moyen par département des mesures de protection exercées par les services tutélaires
	157.1.1	Qualité des processus de décision des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)
Sport, jeunesse et vie associative	219.1.1	Licences délivrées par les fédérations sportives : nombre et taux par publics prioritaires
	219.4.1	Rang sportif de la France
	163.4.2	Part des expérimentations contrôlées dans l'ensemble des expérimentations
Travail et emploi	102.3.1	Taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après la sortie d'un contrat unique d'insertion.
	103.3.2	Taux de reclassement des salariés bénéficiaires d'une cellule de reclassement
	103.3.3	Taux de reclassement à l'issue de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et du contrat de transition professionnelle (CTP)
	111.4.1	Part des entreprises et des salariés concernés par une négociation collective
Contrôle et exploitation aériens	612.1.1	Nombre de croisements hors norme pour 100 000 vols
	612.2.1	Nombre d'événements non conformes au respect de la trajectoire initiale de décollage à Orly et Roissy
	614.1.1	Nombre d'écarts majeurs à la réglementation détectés par organisme audité ou inspecté sur une base programmée
	614.3.1	Respect de la réglementation environnementale
Pensions	741.1.1	Coût unitaire d'une primo-liquidation
	741.2.1	Age moyen à la date de radiation des cadres
	741.2.2	Durée moyenne de cotisation

PARTIE I

Liste des missions et des programmes envisagés pour le PLF 2011

(budget général, budgets annexes et comptes spéciaux)

Liste des missions

BUDGET GÉNÉRAL

Action extérieure de l'État

Administration générale et territoriale de l'État

Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales

Aide publique au développement

Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation

Conseil et contrôle de l'État

Culture

Défense

Direction de l'action du Gouvernement

Écologie, développement et aménagement durables

Économie

Engagements financiers de l'État

Enseignement scolaire

Gestion des finances publiques et des ressources humaines

Immigration, asile et intégration

Justice

Médias, livre et industries culturelles (libellé modifié)

Outre-mer

Plan de relance de l'économie (supprimée)

Politique des territoires

Pouvoirs publics

Provisions

Recherche et enseignement supérieur

Régimes sociaux et de retraite

Relations avec les collectivités territoriales

Remboursements et dégrèvements

Santé

Sécurité

Sécurité civile

Solidarité, insertion et égalité des chances

Sport, jeunesse et vie associative

Travail et emploi

Ville et logement

BUDGETS ANNEXES

Contrôle et exploitation aériens

Publications officielles et information administrative

COMPTES SPÉCIAUX

Contrôle de la circulation et du stationnement routiers

Développement agricole et rural

Engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique dans le cadre du mécanisme de financement précoce *(nouveau)*

Gestion du patrimoine immobilier de l'État

Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien

Participations financières de l'État

Pensions

Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs *(nouveau)*

Accords monétaires internationaux

Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

Avances à l'audiovisuel public

Avances au fonds d'aide à l'acquisition de véhicules propres

Avances aux collectivités territoriales

Prêts à des États étrangers

Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

Liste des programmes

BUDGET GÉNÉRAL

Action extérieure de l'État

105 - Action de la France en Europe et dans le monde 27

185 - Rayonnement culturel et scientifique 27

151 - Français à l'étranger et affaires consulaires 28

332 - Présidence française du G8 et du G20 *(nouveau)* 28

Administration générale et territoriale de l'État

307 - Administration territoriale 29

232 - Vie politique, cultuelle et associative 29

216 - Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur 29

Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales

154 - Économie et développement durable de l'agriculture, de la pêche et des territoires 31

149 - Forêt 31

206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation 32

215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture 32

143 - Enseignement technique agricole 33

Aide publique au développement

110 - Aide économique et financière au développement 34

209 - Solidarité à l'égard des pays en développement 34

301 - Développement solidaire et migrations 34

Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation

167 - Liens entre la nation et son armée 35

169 - Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant 35

158 - Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale 35

Conseil et contrôle de l'État

165 - Conseil d'État et autres juridictions administratives 36

126 - Conseil économique, social et environnemental 36

164 - Cour des comptes et autres juridictions financières 36

Culture

175 - Patrimoines 38
131 - Création 38
224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture 38

Défense

144 - Environnement et prospective de la politique de défense 40
178 - Préparation et emploi des forces 40
212 - Soutien de la politique de la défense 41
146 - Équipement des forces 41

Direction de l'action du Gouvernement

129 - Coordination du travail gouvernemental 43
308 - Protection des droits et libertés 43
333 - Fonctionnement des directions départementales interministérielles *(nouveau)* 44

Écologie, développement et aménagement durables

203 - Infrastructures et services de transports 45
207 - Sécurité et circulation routières 45
205 - Sécurité et affaires maritimes 46
170 - Météorologie 46
113 - Urbanisme, paysages, eau et biodiversité 46
159 - Information géographique et cartographique 47
181 - Prévention des risques 47
174 - Énergie et après-mines 48
217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer 48

Économie

134 - Développement des entreprises et de l'emploi 50
223 - Tourisme 50
220 - Statistiques et études économiques 50
305 - Stratégie économique et fiscale 51

Engagements financiers de l'État

117 - Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs) 52
114 - Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs) 52
145 - Épargne 53
168 - Majoration de rentes 53

Enseignement scolaire

140 - Enseignement scolaire public du premier degré 54

141 - Enseignement scolaire public du second degré 54

230 - Vie de l'élève 56

139 - Enseignement privé du premier et du second degrés 56

214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale 57

Gestion des finances publiques et des ressources humaines

156 - Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local 59

311 - Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local : expérimentations Chorus 60

221 - Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État 60

218 - Conduite et pilotage des politiques économique et financière 60

318 - Conduite et pilotage des politiques économique et financière (hors Chorus) (supprimé) 61

302 - Facilitation et sécurisation des échanges 61

309 - Entretien des bâtiments de l'État 61

148 - Fonction publique 61

Immigration, asile et intégration

303 - Immigration et asile 63

104 - Intégration et accès à la nationalité française 63

Justice

166 - Justice judiciaire 64

107 - Administration pénitentiaire 64

182 - Protection judiciaire de la jeunesse 65

101 - Accès au droit et à la justice 65

310 - Conduite et pilotage de la politique de la justice 66

213 - Conduite et pilotage de la politique de la justice (hors Chorus) (supprimé) 66

Médias, livre et industries culturelles (libellé modifié)

180 - Presse, livre et industries culturelles *(libellé modifié)* 67

312 - Soutien à l'expression radiophonique locale (supprimé) 67

313 - Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique *(libellé modifié)* 67

115 - Action audiovisuelle extérieure 68

Outre-mer

138 - Emploi outre-mer 69

123 - Conditions de vie outre-mer 69

Plan de relance de l'économie (supprimée)

315 - Programme exceptionnel d'investissement public (supprimé) 70

316 - Soutien exceptionnel à l'activité économique et à l'emploi (supprimé) 70

317 - Effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité (supprimé) 70

Politique des territoires

112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire 71

162 - Interventions territoriales de l'État 71

Pouvoirs publics

501 - Présidence de la République 72

511 - Assemblée nationale 72

521 - Sénat 72

541 - La chaîne parlementaire 72

542 - Indemnités des représentants français au Parlement européen 72

531 - Conseil constitutionnel 72

532 - Haute Cour 72

533 - Cour de justice de la République 72

Provisions

551 - Provision relative aux rémunérations publiques 73

552 - Dépenses accidentelles et imprévisibles 73

Recherche et enseignement supérieur

150 - Formations supérieures et recherche universitaire 74

231 - Vie étudiante 75

172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires 75

187 - Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources 76

193 - Recherche spatiale 76

190 - Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables 77

192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle 78

191 - Recherche duale (civile et militaire) 78

186 - Recherche culturelle et culture scientifique 79

142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles 79

Régimes sociaux et de retraite

198 - Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres 80

197 - Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins 80

195 - Régime de retraite des mines, de la SEITA et divers 80

Relations avec les collectivités territoriales

119 - Concours financiers aux communes et groupements de communes 81

120 - Concours financiers aux départements 81

121 - Concours financiers aux régions 81

122 - Concours spécifiques et administration 81

Remboursements et dégrèvements

200 - Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs) 82

201 - Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs) 82

Santé

204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins *(libellé modifié)* 83

171 - Offre de soins et qualité du système de soins (supprimé) 83

183 - Protection maladie 83

Sécurité

176 - Police nationale 85

152 - Gendarmerie nationale 85

Sécurité civile

161 - Intervention des services opérationnels 87

128 - Coordination des moyens de secours 87

Solidarité, insertion et égalité des chances

304 - Lutte contre la pauvreté : revenu de solidarité active et expérimentations sociales 88

106 - Actions en faveur des familles vulnérables 88

157 - Handicap et dépendance 88

137 - Égalité entre les hommes et les femmes 89

124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative *(libellé modifié)* 89

Sport, jeunesse et vie associative

219 - Sport 90

163 - Jeunesse et vie associative 90

210 - Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative (supprimé) 91

Travail et emploi

102 - Accès et retour à l'emploi 92

103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi 92

111 - Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail 93
155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail 94

Ville et logement

177 - Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables 95
109 - Aide à l'accès au logement 95
135 - Développement et amélioration de l'offre de logement 95
147 - Politique de la ville 96

BUDGETS ANNEXES

Contrôle et exploitation aériens

613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile 97
612 - Navigation aérienne 97
614 - Transports aériens, surveillance et certification 97
611 - Formation aéronautique 98

Publications officielles et information administrative

623 - Edition et diffusion 99
624 - Pilotage et activités de développement des publications 99

COMPTES SPÉCIAUX

Contrôle de la circulation et du stationnement routiers

751 - Dispositif de contrôle automatisé *(libellé modifié)* 100
752 - Circulation et stationnement routiers *(libellé modifié)* 100

Développement agricole et rural

775 - Développement et transfert en agriculture 101
776 - Recherche appliquée et innovation en agriculture 101

Engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique dans le cadre du mécanisme de financement précoce *(nouveau)*

781 - Projets bilatéraux dans le cadre du financement précoce *(nouveau)* 102
782 - Actions menées par des fonds environnementaux dans le cadre du financement précoce *(nouveau)* 102

Gestion du patrimoine immobilier de l'État

721 - Contribution au désendettement de l'État 103
722 - Contribution aux dépenses immobilières (supprimé) 103
723 - Contribution aux dépenses immobilières *(libellé modifié)* 103

Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien

761 - Désendettement de l'État 104

762 - Optimisation de l'usage du spectre hertzien 104

Participations financières de l'État

731 - Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État 105

732 - Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État 105

Pensions

741 - Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité 106

742 - Ouvriers des établissements industriels de l'État 106

743 - Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions 106

Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs *(nouveau)*

785 - Contribution à l'exploitation des services nationaux de transport conventionnés *(nouveau)* 107

786 - Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés *(nouveau)* 107

Accords monétaires internationaux

811 - Relations avec l'Union monétaire ouest-africaine 107

812 - Relations avec l'Union monétaire d'Afrique centrale 107

813 - Relations avec l'Union des Comores 107

Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics

821 - Avances à l'Agence de services et de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune 108

823 - Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics 108

824 - Avances à des services de l'État 108

Avances à l'audiovisuel public

841 - France Télévisions 109

842 - ARTE France 109

843 - Radio France 109

844 - Contribution au financement de l'action audiovisuelle extérieure 110

845 - Institut national de l'audiovisuel 110

Avances au fonds d'aide à l'acquisition de véhicules propres

871 - Avances au titre du paiement de l'aide à l'acquisition de véhicules propres 111

872 - Avances au titre du paiement de la majoration de l'aide à l'acquisition de véhicules propres en cas de destruction simultanée d'un véhicule de plus de quinze ans 111

Avances aux collectivités territoriales

832 - Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie 112

833 - Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes 112

Prêts à des États étrangers

851 - Prêts à des États étrangers, de la Réserve pays émergents, en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure 113

852 - Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France 113

853 - Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers 113

854 - Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro 113

Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés

861 - Prêts et avances à des particuliers ou à des associations 114

862 - Prêts pour le développement économique et social 114

863 - Prêts à la filière automobile 114

PARTIE II

Liste des objectifs et des indicateurs envisagés pour le PLF 2011

(budget général, budgets annexes et comptes spéciaux)

Budget général

Mission **Action extérieure de l'État**

Programme **105 - Action de la France en Europe et dans le monde**

Objectif 1 **Construire l'Europe**

mission Indicateur 1.1 Présence des Français et usage du français dans l'Union européenne (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer la sécurité internationale et la sécurité des Français**

Indicateur 2.1 Evaluation de la politique de coopération, de sécurité et de défense (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.2 Veiller à la sécurité des Français à l'étranger (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Promouvoir le multilatéralisme**

Indicateur 3.1 Présence des Français et usage du français dans les organisations internationales (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Evaluation du poids politique de la France dans les organisations internationales (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Assurer un service diplomatique efficient et de qualité**

Indicateur 4.1 Taux de dématérialisation des procédures (du point de vue de l'usager)

mission Indicateur 4.2 Taux de mise en place effective du contrôle de gestion dans les postes (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Indicateur 4.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 4.4 Efficience de la fonction support (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.5 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 4.6 Respect des coûts et délais des grands projets d'investissement (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **185 - Rayonnement culturel et scientifique**

Objectif 1 **Relever les défis de la mondialisation**

Indicateur 1.1 Fréquentation et efficience du site de l'ADIT dédié à la base de connaissances produite par les services scientifiques (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Renforcer l'influence de la France en Europe et dans le monde**

Indicateur 2.1 Nombre d'inscrits dans les cursus francophones (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.2 Augmentation de l'attractivité de la France en direction des élites étrangères (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer le pilotage et l'efficience dans la gestion des crédits**

Indicateur 3.1 Dynamisation des ressources externes (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Evaluation de la performance des opérateurs par rapport aux engagements des contrats d'objectifs et de moyens (COM) ou des contrats d'objectifs et de performance (COP) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Coût moyen par élève pour l'État (AEFE) (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Programme **151 - Français à l'étranger et affaires consulaires**

Objectif 1 **Assurer un service consulaire de qualité**

mission Indicateur 1.1 Délais de traitement des documents administratifs et des demandes de titres (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Coût par type de document (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Nombre de documents délivrés par ETPT (du point de vue du contribuable)

Programme **332 - Présidence française du G8 et du G20** *(nouveau)*

Mission **Administration générale et territoriale de l'État**

Programme **307 - Administration territoriale**

Objectif 1 **Améliorer la prévention dans le domaine de la sécurité nationale**

Indicateur 1.1 Taux de plans de prévention des risques naturels (PPRN) approuvés (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux d'établissements recevant du public soumis à obligation de contrôle visités par la commission de sécurité (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.3 Taux d'exercices de sécurité civile réalisés dans les délais réglementaires sur les sites soumis à PPI (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer les conditions de délivrance de titres fiables et l'efficience des services de délivrance de titres**

Indicateur 2.1 Nombre de dossiers de fraude documentaire détectés par les préfectures (du point de vue de l'usager)

mission Indicateur 2.2 Délais moyens de délivrance des titres (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Moderniser et rationaliser le contrôle de légalité**

Indicateur 3.1 Taux de contrôle des actes prioritaires reçus en préfecture (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Taux d'actes retirés ou réformés après une intervention de la préfecture (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Taux d'actes télétransmis par l'application ACTES (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer la coordination des actions interministérielles**

Indicateur 4.1 Délai d'instruction des dossiers ICPE et loi sur l'eau (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Développer les actions de modernisation et de qualité**

Indicateur 5.1 Nombre de sites labellisés ou certifiés (du point de vue de l'usager)

Programme **232 - Vie politique, cultuelle et associative**

Objectif 1 **Organiser les élections au meilleur coût**

Indicateur 1.1 Coût moyen de l'élection par électeur inscrit sur les listes électorales (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Réduire les délais de publication au Journal Officiel des comptes des partis et groupements politiques**

Indicateur 2.1 Délai de traitement des comptes (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Réduire les délais d'instruction des demandes de reconnaissance d'utilité publique des associations et fondations**

Indicateur 3.1 Taux de demandes traitées en moins de six mois (du point de vue de l'usager)

Programme **216 - Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur**

Objectif 1 **Optimiser la fonction juridique du ministère** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Délai moyen de publication des textes d'application des lois (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 2 **Optimiser la fonction de formation** *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Taux de couverture des besoins de formation à la prise de poste (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Rendre la gestion efficiente**

Indicateur 3.1 Efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 3.2 Efficience informatique et bureautique (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 3.3 Efficience immobilière (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Mission **Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales**

Programme **154 - Économie et développement durable de l'agriculture, de la pêche et des territoires**

Objectif 1 **Développer et promouvoir la production agricole sous signes officiels de qualité**

mission Indicateur 1.1 Part des superficies cultivées en agriculture biologique dans la superficie agricole utilisée (S.A.U) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer l'organisation économique et assurer la compétitivité des filières agricoles et agroalimentaires sur les marchés national et international**

Indicateur 2.1 Évolution des regroupements d'organisations de producteurs (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux de pénétration de l'assurance récolte (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Concilier activités économiques et préservation des milieux**

Indicateur 3.1 Part des surfaces contractualisées en zone Natura 2000 dans le total des surfaces contractualisées en mesures agro-environnementales (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Contrôles menés dans le cadre de la politique commune des pêches (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Volume de consommation de gazole rapporté à la capacité de pêche (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Favoriser l'attractivité des territoires ruraux**

mission Indicateur 4.1 Taux de renouvellement des chefs d'exploitation (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Part des exploitations en zones défavorisées dans l'ensemble des exploitations (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Coût moyen pour l'Etat de l'installation aidée par hectare installé (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Mettre en oeuvre les politiques nationales et communautaires dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

Indicateur 5.1 Coût de gestion des aides PAC (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Délai moyen de mobilisation des aides d'urgence dans le cas des calamités agricoles (du point de vue de l'usager)

Indicateur 5.3 Taux de pénalité financière (refus d'apurement) au titre de la politique agricole commune (PAC) (du point de vue du contribuable)

Programme **149 - Forêt**

Objectif 1 **Accroître la récolte de bois et améliorer la compétitivité économique de la filière bois**

Indicateur 1.1 Récolte annuelle de bois commercialisée (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la gestion durable des forêts relevant du régime forestier**

Indicateur 2.1 Part des surfaces des forêts publiques aménagées (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Dynamiser la gestion des forêts privées**

Indicateur 3.1 Part des surfaces forestières privées relevant d'un plan simple de gestion dans la surface théorique devant relever d'un tel plan (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Développer la prévention des risques et améliorer la protection de la forêt**

Indicateur 4.1 Taux d'extinction des feux de forêt « naissants » (du point de vue du citoyen)

Programme **206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation**

Objectif 1 **S'assurer que les conditions de production des végétaux, les conditions de vie et d'utilisation des animaux garantissent la santé publique et la protection de l'environnement en permettant le développement économique** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Taux des non conformités au regard de l'application de la réglementation en matière d'utilisation des produits phytosanitaires (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.2 Nombre de doses unités de pesticides (indicateur Ecophyto 2018) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Taux d'élevages ne respectant pas les normes de santé publique vétérinaire dans les domaines de l'identification et de la traçabilité des bovins et des résidus (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.4 Taux de vaccination du cheptel bovin contre la fièvre catarrhale ovine (FCO) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Réduire les facteurs de risques des maladies transmises par les aliments d'origine animale**

Indicateur 2.1 Taux d'infection à Salmonella Enteriditis des élevages de poules pondeuses (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **S'assurer de la fiabilité des systèmes d'inspection dans le cadre d'une organisation efficiente**

Indicateur 3.1 Evolution du coût unitaire d'une inspection sous démarche qualité (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Assurer à la population une alimentation de bonne qualité nutritionnelle** *(nouveau)*

Indicateur 4.1 Taux d'enfants bénéficiant de l'action "un fruit à l'école" (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 4.2 Taux de couverture de secteurs alimentaires par l'observatoire de la qualité de l'alimentation (OQALI) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Programme **215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture**

Objectif 1 **Développer une politique informatique optimisant les relations du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche avec les usagers**

Indicateur 1.1 Taux de pénétration des téléprocédures (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Optimiser l'efficience de la gestion des ressources humaines**

Indicateur 2.1 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Etre une administration exemplaire** *(libellé modifié)*

Indicateur 3.1 Coût immobilier et d'entretien du poste de travail en administration centrale (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Dépense moyenne de fonctionnement courant par agent (hors loyers et charges immobilières) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.4 Respect des coûts et délais des grands projets (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 3.5 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 3.6 Délais de publication des textes d'application des lois (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 4 **Mettre en oeuvre les actions des services régionaux et départementaux dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

Indicateur 4.1 Efficience des services régionaux et départementaux du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (du point de vue du contribuable)

Programme **143 - Enseignement technique agricole**

Objectif 1 **Assurer un enseignement général, technologique et professionnel conduisant à la réussite scolaire et à une bonne insertion sociale et professionnelle**

Indicateur 1.1 Taux de réussite aux examens (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.2 Taux d'insertion professionnelle (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Développer et optimiser la mise en oeuvre des missions spécifiques de l'enseignement agricole**

Indicateur 2.1 Conventionnement pour l'animation des territoires et le développement agricole (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux de satisfaction des usagers et des stagiaires de l'enseignement agricole (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Optimiser la gestion de la formation initiale scolaire**

Indicateur 3.1 Coût unitaire de formation par élève (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Pourcentage de structures pédagogiques comportant 10 élèves ou moins (classes, sections, groupes de TP/TD) (du point de vue du contribuable)

Mission **Aide publique au développement**

Programme **110 - Aide économique et financière au développement**

Objectif 1 **Faire valoir les priorités stratégiques françaises au sein des banques et fonds multilatéraux**

mission Indicateur 1.1 Part des ressources subventionnées des banques multilatérales de développement et des fonds multilatéraux qui sont affectées aux zones géographiques prioritaires (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement**

Indicateur 2.1 Part de l'aide budgétaire française qui s'inscrit dans un processus harmonisé entre les bailleurs de fonds et/ou dans un cadre régional (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Assurer une gestion efficace et rigoureuse des crédits octroyés à l'aide au développement**

Indicateur 3.1 Montant d'aide au développement apportée par l'AFD sous forme de prêt par euro de subvention de l'Etat (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Capacité de l'AFD, de la Banque mondiale et du FASEP à mener avec succès des projets compatibles avec la réalisation de leurs objectifs de développement (du point de vue du contribuable)

Programme **209 - Solidarité à l'égard des pays en développement**

Objectif 1 **Relever les défis de la mondialisation et du développement**

mission Indicateur 1.1 Lutte contre la pauvreté (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Contribution à la préservation des Biens Publics Mondiaux (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Renforcement des partenariats (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer le pilotage et l'efficience dans la gestion des crédits**

Indicateur 2.1 Concentration sur les priorités géographiques et sectorielles (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Evaluation de la performance des organismes mettant en oeuvre cette politique par rapport aux engagements des contrats d'objectifs et de moyens (COM) ou contrats d'objectifs et de performance (COP) (du point de vue du contribuable)

Programme **301 - Développement solidaire et migrations**

Objectif 1 **Promouvoir les actions de gestion concertée des flux migratoires et de développement solidaire**

mission Indicateur 1.1 Nombre de conclusions d'accords de gestion concertée des flux migratoires et de développement solidaire (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux de projets ciblant les secteurs privilégiés de développement solidaire (du point de vue du citoyen)

Mission **Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation**

Programme **167 - Liens entre la nation et son armée**

Objectif 1 **Sensibiliser chaque classe d'âge à l'esprit de défense par une JDC de qualité et pour un coût maîtrisé**

mission Indicateur 1.1 Taux de satisfaction de l'"usager" de la JDC (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Coût moyen par participant (du point de vue du contribuable)

Programme **169 - Mémoire, reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant**

Objectif 1 **Liquider les dossiers avec la meilleure efficacité et la meilleure qualité possibles**

mission Indicateur 1.1 Délai moyen de traitement d'un dossier de pension militaire d'invalidité (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Régler les prestations de soins médicaux gratuits avec la meilleure efficacité possible**

Indicateur 2.1 Nombre moyen de dossiers de soins médicaux gratuits traités par agent (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Fournir les prestations de l'ONAC au moindre coût et avec la meilleure efficacité possible**

Indicateur 3.1 Coût moyen (RCS et fonctionnement) par acte de solidarité (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Nombre moyen de dossiers de cartes et titres traités par agent (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Fournir les prestations médicales, paramédicales et hôtelières aux pensionnaires de l'Institution nationale des Invalides au meilleur rapport qualité-coût**

Indicateur 4.1 Coût de la journée d'un pensionnaire de l'INI (du point de vue du contribuable)

Programme **158 - Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la seconde guerre mondiale**

Objectif 1 **Améliorer le délai de paiement des dossiers d'indemnisation des victimes de spoliations après l'émission des recommandations favorables**

Indicateur 1.1 Délai moyen de paiement des dossiers d'indemnisation des victimes de spoliations (résidents français et non résidents) après émission de la recommandation (du point de vue de l'usager)

Mission **Conseil et contrôle de l'État**

Programme **165 - Conseil d'État et autres juridictions administratives**

Objectif 1 **Réduire les délais de jugement**

mission Indicateur 1.1 Délai prévisible moyen de jugement des affaires en stock (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Délai moyen constaté pour les affaires ordinaires (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Proportion d'affaires en stock enregistrées depuis plus de 2 ans au Conseil d'Etat, dans les cours administratives d'appel et dans les tribunaux administratifs et depuis plus d'un an à la Cour nationale du droit d'asile (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.4 Délai moyen de l'instance pour les affaires en cassation devant le Conseil d'Etat (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Maintenir la qualité des décisions juridictionnelles**

Indicateur 2.1 Taux d'annulation des décisions juridictionnelles (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Améliorer l'efficience des juridictions**

Indicateur 3.1 Nombre d'affaires réglées par membre du Conseil d'Etat ou par magistrat des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Nombre d'affaires réglées par agent de greffe (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Assurer l'efficacité du travail consultatif**

Indicateur 4.1 Proportion des textes examinés en moins de deux mois par les sections administratives du Conseil d'Etat (du point de vue de l'usager)

Programme **126 - Conseil économique, social et environnemental**

Objectif 1 **Associer les principales organisations de la société civile à l'élaboration de la politique économique et sociale de la Nation**

Indicateur 1.1 Avis rendus au gouvernement (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Etre un lieu d'échange et de dialogue (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.3 Relations avec le Parlement (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.4 Relations avec la société civile (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.5 Diffusion des avis du CESE et mention dans la presse de l'institution et de ses travaux (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Assurer le bon fonctionnement de l'institution**

Indicateur 2.1 Délai d'émission des avis sur auto-saisine (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Assiduité aux réunions (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.3 Fonctionnement (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.4 Echanges d'expériences avec les institutions étrangères (du point de vue du citoyen)

Programme **164 - Cour des comptes et autres juridictions financières**

Objectif 1 **Contribuer au respect de la régularité et de la fiabilité de la gestion et des comptes publics**

Indicateur 1.1 Proportion de la masse financière jugée ou certifiée (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à la performance de la gestion publique**

Indicateur 2.1 Proportion des entités contrôlées dans l'année par rapport à l'ensemble du champ de contrôle des juridictions financières (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.2 Suivi par les juridictions financières des effets des travaux insérés dans leurs rapports publics (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Contribution des juridictions financières au débat public (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **S'assurer que l'information des responsables nationaux et locaux ainsi que des citoyens sur la gestion et le fonctionnement des organismes publics est de qualité**

Indicateur 3.1 Activité consacrée aux missions de conseil et d'expertise (hors "58-2") (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Réalisation des travaux dans les délais (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Améliorer l'efficience des fonctions de soutien dans les juridictions financières**

Indicateur 4.1 Poids de la masse salariale de la fonction soutien par rapport à la masse salariale globale des juridictions financières (du point de vue du contribuable)

Mission **Culture**

Programme **175 - Patrimoines**

Objectif 1 **Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines**

Indicateur 1.1 Amélioration des procédures de signalement, de protection et de conservation (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Qualité de la maîtrise d'ouvrage Etat (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Accroître l'accès du public au patrimoine national**

Indicateur 2.1 Accessibilité physique des collections au public (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.2 Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Elargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics**

Indicateur 3.1 Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques qui ne lui appartiennent pas (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales (du point de vue du contribuable)

Programme **131 - Création**

Objectif 1 **Inciter à l'innovation et à la diversité de la création**

mission Indicateur 1.1 Renouvellement des bénéficiaires des dispositifs de soutien à la création (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Place de la création dans la programmation des structures de production subventionnées (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Donner des bases économiques et professionnelles solides à la création**

Indicateur 2.1 Équilibre financier des opérateurs (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Promotion de l'emploi artistique (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Effort de conventionnement avec les structures subventionnées (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Augmenter la fréquentation du public dans les lieux culturels sur l'ensemble du territoire**

Indicateur 3.1 Fréquentation des lieux subventionnés (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Diffuser davantage les oeuvres et les productions culturelles en France et à l'étranger**

Indicateur 4.1 Effort de diffusion territoriale (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Intensité de diffusion des productions (du point de vue du contribuable)

Programme **224 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture**

Objectif 1 **Améliorer l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur**

mission Indicateur 1.1 Taux d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur Culture (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Favoriser un accès équitable à la culture notamment grâce au développement de l'éducation artistique et culturelle**

mission Indicateur 2.1 Part des enfants et adolescents ayant bénéficié d'une action d'éducation artistique et culturelle (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Effort de développement de l'éducation artistique et culturelle dans les territoires prioritaires (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 Optimiser l'utilisation des crédits dédiés aux fonctions soutien

Indicateur 3.1 Coût des fonctions soutien par ETP (hors charges immobilières) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.4 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.5 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi de personnes handicapées (loi N° 87-517 du 10 juillet 1987) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Mission **Défense**

Programme **144 - Environnement et prospective de la politique de défense**

Objectif 1 **Renforcer une démarche prospective européenne en matière de sécurité et de défense en promouvant une démarche prospective commune**

Indicateur 1.1 Taux de coopération européenne en matière de prospective, de recherche et de technologie (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer les capacités de collecte et de traitement du renseignement (DGSE) et le niveau de sécurité des forces et du patrimoine industriel et économique lié à la défense (DPSD)**

Indicateur 2.1 Taux de réalisation de la montée en puissance de la fonction connaissance et anticipation (effectifs dédiés) (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.2 Taux d'avis émis dans les délais prescrits (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Taux des sites du domaine militaire et des sites industriels et économiques liés à la défense inspectés dans les délais prescrits (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Développer les capacités scientifiques technologiques et industrielles nécessaires à la défense**

Indicateur 3.1 Taux de progression des technologies spécifiques nécessaires à la défense (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Contribuer à l'autorisation et au contrôle des transferts des biens et technologies sensibles**

Indicateur 4.1 Délai de traitement des dossiers d'exportation de matériels de guerre (du point de vue de l'usager)

Objectif 5 **Améliorer les résultats obtenus par la mise en oeuvre de la diplomatie de défense** *(libellé modifié)*

Indicateur 5.1 Atteinte des objectifs fixés par les accords de coopération en matière de défense (du point de vue du contribuable)

Programme **178 - Préparation et emploi des forces**

Objectif 1 **Assurer la permanence des fonctions stratégiques connaissance-anticipation et dissuasion** *(nouveau)*

Indicateur 1.1 Taux de satisfaction de la posture de dissuasion nucléaire (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux de satisfaction de la fonction stratégique connaissance - anticipation (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Assurer la fonction stratégique intervention dans l'hypothèse de la montée en puissance maximale des capacités militaires prévues par le Livre blanc**

mission Indicateur 2.1 Capacité des armées à intervenir dans une situation mettant en jeu la sécurité de la France (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Assurer la préparation des forces dans les délais impartis pour permettre la montée en puissance maximale des capacités militaires prévues par le Livre blanc**

Indicateur 3.1 Disponibilité des matériels par rapport aux exigences des contrats opérationnels (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Niveau de réalisation des activités et de l'entraînement (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Assurer la fonction stratégique de protection (sauvegarde)**

Indicateur 4.1 Taux de satisfaction du contrat opérationnel permettant d'assurer la fonction stratégique de protection (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 5 **Assurer la fonction stratégique de prévention**

Indicateur 5.1 Efficacité du pré positionnement des forces (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Mettre en oeuvre les capacités militaires permettant de contribuer à la lutte contre l'instabilité, de prévenir et de circonscrire les crises, en priorité en coalition internationale** *(libellé modifié)*

Indicateur 6.1 Taux de satisfaction des contrats opérationnels permettant de prévenir et de circonscrire les crises (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **Renforcer l'efficience du soutien sur des fonctions cibles pour concentrer la ressource sur le renouvellement des matériels et les opérations**

Indicateur 7.1 Efficience des fonctions de soutien (du point de vue de l'usager)

Indicateur 7.2 Évolution du coût de la fonction maintien en condition opérationnelle (du point de vue du contribuable)

Programme **212 - Soutien de la politique de la défense**

Objectif 1 **Mettre les infrastructures à la disposition des forces armées en maîtrisant les coûts et les délais.**

mission Indicateur 1.1 Taux d'évolution des opérations d'infrastructure programmées (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Mettre en adéquation le parc de logement avec les besoins** *(nouveau)*

Indicateur 2.1 Taux de vacance des logements familiaux en métropole (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Rationaliser le développement des projets informatiques**

Indicateur 3.1 Nombre d'applications informatiques par fonction (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 3.2 Taux d'évolution du coût initial des projets (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Assurer la mise en oeuvre de l'action sociale dans les meilleurs délais**

Indicateur 4.1 Proportion des aides accordées dans les délais fixés (du point de vue de l'usager)

Objectif 5 **Améliorer l'accès à l'emploi en maîtrisant les coûts** *(nouveau)*

Indicateur 5.1 Taux de reclassement du personnel militaire (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 5.2 Coût annuel de la reconversion par personnel ayant bénéficié d'une aide (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 5.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 6 **Favoriser la transmission de l'esprit de défense, en développant la politique culturelle du ministère et en communiquant plus efficacement** *(nouveau)*

Indicateur 6.1 Ressources propres des trois musées rapportées à leur coût de fonctionnement (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.2 Taux de fréquentation du site internet de la défense (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 7 **Renforcer l'efficience du soutien sur des fonctions cibles** *(libellé modifié)*

Indicateur 7.1 Efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 7.2 Efficience immobilière (du point de vue du contribuable)

Programme **146 - Équipement des forces**

Objectif 1 **Mettre à la disposition des armées les armements et matériels nécessaires au succès des opérations des forces armées**

mission Indicateur 1.1 Taux de réalisation des équipements (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Indice de préservation des opérations autres que principales (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Evolution annuelle moyenne des délais de réalisation des opérations d'armement principales (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.4 Taux moyen de réalisation des performances techniques des opérations d'armement principales (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.5 Taux de réalisation des livraisons valorisées (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Assurer une efficience maximale de la dépense d'équipement des forces**

Indicateur 2.1 Efficience du processus de paiement (du point de vue du contribuable)

mission Indicateur 2.2 Evolution annuelle moyenne des devis à terminaison des opérations d'armement principales (du point de vue du contribuable)

Mission **Direction de l'action du Gouvernement**

Programme **129 - Coordination du travail gouvernemental**

Objectif 1 **Publier, dans les meilleurs délais, les décrets d'application des lois**

mission Indicateur 1.1 Taux d'exécution des lois (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer l'information du citoyen sur les actions du Gouvernement**

Indicateur 2.1 Niveau de satisfaction à l'égard de la communication gouvernementale (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Optimiser le coût et la gestion des fonctions support** *(libellé modifié)*

Indicateur 3.1 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 3.3 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.4 Respect des coûts et délais des grands projets (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 3.5 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 4 **Impulser et coordonner les actions de l'Etat en matière de lutte contre les drogues et les toxicomanies**

Indicateur 4.1 Mise en oeuvre des objectifs du plan gouvernemental (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Eclairer la décision politique en offrant une expertise reconnue**

Indicateur 5.1 Diffusion des travaux stratégiques et prospectifs (du point de vue de l'usager)

Objectif 6 **Améliorer la sécurité des systèmes d'information de l'Etat**

Indicateur 6.1 Niveau de sécurité des systèmes d'information de l'Etat (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Objectif 7 **Favoriser la transposition, dans les meilleurs délais, des directives européennes en droit interne**

mission Indicateur 7.1 Taux de déficit de transposition des directives européennes (du point de vue du citoyen)

Programme **308 - Protection des droits et libertés**

Objectif 1 **Défendre et protéger efficacement les droits et les libertés**

Indicateur 1.1 Nombre de dossiers et de réclamations traités par an et par un ETP d'agent traitant (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.2 Délai moyen d'instruction des dossiers (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Prévention des violations des droits fondamentaux des personnes privées de liberté (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 2 **Eclairer la décision politique en offrant une expertise reconnue**

Indicateur 2.1 Délai moyen de transmission d'un avis (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Contribution aux rapports gouvernementaux, aux projets de loi et au débat public (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Objectif 3 **Accélérer le déploiement de la TNT**

mission Indicateur 3.1 Déploiement de la télévision numérique terrestre (TNT) sur le territoire français (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Objectif 4 **Eclairer le citoyen sur la défense des droits et libertés**

Indicateur 4.1 Niveau d'information des citoyens en matière de protection des données personnelles et niveau de satisfaction des usagers de la CNIL (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 5 **Optimiser la gestion des fonctions support** *(nouveau)*

Indicateur 5.1 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 5.2 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 5.3 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 5.4 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Programme **333 - Fonctionnement des directions départementales interministérielles** *(nouveau)*

Mission **Écologie, développement et aménagement durables**

Programme **203 - Infrastructures et services de transports**

Objectif 1 **Réaliser au meilleur coût les projets de desserte planifiés et moderniser efficacement les réseaux de transports**

- Indicateur 1.1 Ecart entre les réalisations et les prévisions de coûts pour les projets mis en service (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Intérêt socio-économique des projets mis en service (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Coût kilométrique de construction des opérations routières mises en service (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer l'entretien et la qualité des infrastructures de transports**

- Indicateur 2.1 Coût des opérations de régénération et d'entretien du réseau ferré (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Etat des ouvrages routiers et ferroviaires (du point de vue de l'usager)
- Indicateur 2.3 Qualité de service des réseaux de transport (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Améliorer le niveau de sécurité des transports et assurer les conditions d'une concurrence loyale**

- Indicateur 3.1 Taux de contrôle des transports routiers de matières dangereuses (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Infractions à la réglementation sociale européenne constatées lors des contrôles (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Développer la part des modes alternatifs à la route dans les déplacements des personnes et le transport des marchandises**

- Indicateur 4.1 Part modale des transports non routiers (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 4.2 Volume de transport combiné par fer, voie fluviale et cabotage maritime rapporté aux aides au transport combiné (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 4.3 Part de marché des grands ports maritimes sur leurs façades respectives (du point de vue du citoyen)

Programme **207 - Sécurité et circulation routières**

Objectif 1 **Mobiliser l'ensemble de la société sur la sécurité routière pour réduire le nombre d'accidents et de tués sur les routes**

- Indicateur 1.1 Nombre annuel des tués à trente jours (France métropolitaine et départements d'outre-mer) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Nombre annuel de blessés hospitalisés à plus de 24 heures (France métropolitaine et départements d'outre-mer) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer le service du permis de conduire dans le cadre du développement de l'éducation routière tout au long de la vie**

- Indicateur 2.1 Evolution du taux de réussite en première présentation au permis de conduire B (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Coût unitaire d'obtention du permis de conduire pour l'administration relevant du ministère chargé de la sécurité routière (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.3 Taux des jeunes conducteurs impliqués dans un accident corporel (du point de vue du citoyen)

Programme 205 - Sécurité et affaires maritimes

Objectif 1 Renforcer la sécurité maritime et la protection de l'environnement

Indicateur 1.1 Ratio entre le nombre de personnes sauvées et le nombre de personnes impliquées dans un accident maritime après une opération de sauvetage coordonnée par les CROSS (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux d'identification des navires à l'origine de rejets illicites et polluants en mer (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Taux de contrôle des navires étrangers faisant escale dans les ports français (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 Promouvoir la flotte de commerce et l'emploi maritime

Indicateur 2.1 Taux des actifs maritimes parmi les anciens élèves des établissements d'enseignement maritime après 5 ans d'activité. (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Evolution de l'emploi dans la filière du commerce maritime (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Nombre de navires de commerce sous pavillon français armés par des compagnies ayant opté pour la taxe au tonnage comparé au nombre total de navires de commerce sous pavillon français (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 Mieux contrôler les activités maritimes et en particulier la pêche

Indicateur 3.1 Taux d'infractions constatées à la pêche (du point de vue du citoyen)

Programme 170 - Météorologie

Objectif 1 Disposer d'un système performant de prévision météorologique et de prévention des risques météorologiques

Indicateur 1.1 Performances du modèle numérique Arpège de Météo-France à l'échéance de 48 heures comparées à celles des autres modèles de prévision numérique du temps (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Taux de pertinence de la procédure de vigilance météorologique et des bulletins marine de sécurité (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Qualité des prévisions météorologiques de Météo-France (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 Valoriser les informations météorologiques et les résultats de la recherche au profit de l'économie et du développement durable *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Evolution des recettes commerciales de l'établissement (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Indicateur de productivité (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Développement de l'activité de recherche au sein de l'établissement (du point de vue du citoyen)

Programme 113 - Urbanisme, paysages, eau et biodiversité

Objectif 1 Promouvoir la planification, la connaissance et le développement des territoires

Indicateur 1.1 Indice de maîtrise spatiale du développement urbain (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux de pénétration de la planification dans les territoires urbains dont ceux concernés par une façade littorale (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Capacité d'accueil salariés et habitants sur les pôles de développement urbain d'intérêt national (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 Assurer aux usagers et aux collectivités locales, un service de qualité en privilégiant l'assistance à maîtrise d'ouvrage et l'aide aux petites communes

Indicateur 2.1 Qualité du travail des services de l'Etat dans la mise en oeuvre du droit des sols (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Part de l'ingénierie de solidarité dans les interventions pour le compte de tiers (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Assurer la gestion intégrée de la ressource en eau**

Indicateur 3.1 Objectif grenelle - qualité des eaux (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Objectif grenelle - traitement des eaux usées et implication des agences de l'eau (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.3 Mutualisation des fonctions support des agences de l'eau (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.4 Préservation de la ressource en eau (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Agir pour le maintien et la restauration de la biodiversité**

Indicateur 4.1 Evolution de l'abondance des oiseaux communs (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Surface en aires protégées métropolitaines (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Améliorer l'efficience du réseau des espaces protégés au titre de la nature**

Indicateur 5.1 Coût annuel pour le ministère chargé de l'écologie de l'hectare d'espace protégé (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Inciter par le biais d'actions partenariales à la conservation des espaces naturels et des espèces animales et végétales menacés**

Indicateur 6.1 Coût annuel pour le ministère chargé de l'écologie des mesures de gestion des sites Natura 2000 (du point de vue du contribuable)

Programme 159 - Information géographique et cartographique

Objectif 1 **Améliorer la qualité des données géographiques et cartographiques et des processus de production**

Indicateur 1.1 Age des données cartographiques (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.2 Réalisation de la BD parcellaire sous forme vecteur (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Diffuser l'information géographique et cartographique**

Indicateur 2.1 Développement de la diffusion du référentiel à grande échelle RGE (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Nombre de visites journalières sur le Géoportail (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 2.3 Volume de diffusion numérique grand public des fonds cartographiques (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Adapter le dispositif de la recherche et de la formation aux besoins du secteur**

Indicateur 3.1 Coût de formation par élève (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Ratio de publications scientifiques réalisées par chercheur IGN et indice de citation des publications scientifiques de l'IGN (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Programme 181 - Prévention des risques

Objectif 1 **Limiter l'exposition aux risques technologiques et réduire l'impact des pollutions industrielles et agricoles sur les personnes, les biens et l'environnement**

mission Indicateur 1.1 Nombre total pondéré de contrôles des installations classées sur effectif de l'inspection (en ETPT) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Taux d'approbation des PPRT (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Nombre d'accidents dus aux produits, équipements et installations soumis aux contrôles techniques sur une période donnée. (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Réduire l'impact des déchets et des produits sur les personnes, les biens et l'environnement**

mission Indicateur 2.1 Collecte sélective et recyclage des déchets ménagers (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Coût moyen des réhabilitations de décharges subventionnées par l'ADEME (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Mise en oeuvre de la réglementation applicable aux produits chimiques (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Réduire la vulnérabilité des personnes, des biens et de l'environnement aux risques naturels majeurs et hydrauliques**

Indicateur 3.1 Nombre de communes couvertes par un PPR (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Prévention des inondations (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Assurer un contrôle performant de la sûreté nucléaire et de la radioprotection et renforcer l'information du public**

Indicateur 4.1 Maîtrise des délais de publication des décisions de l'Autorité de sûreté nucléaire (du point de vue de l'usager)

Indicateur 4.2 Connaissance de l'action de l'ASN (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Objectif 5 **Mettre en sécurité l'ensemble du territoire minier** *(libellé modifié)*

Indicateur 5.1 Cartographie du risque présenté par les anciennes concessions minières et défaillance des installations hydrauliques de sécurité (du point de vue de l'usager)

Indicateur 5.2 Maîtrise de la mise en sécurité en termes de coûts et de délais (du point de vue du contribuable)

Programme **174 - Énergie et après-mines**

Objectif 1 **Maîtriser l'énergie en réduisant la consommation et en développant l'usage des énergies renouvelables**

Indicateur 1.1 Effet des certificats d'économies d'énergie (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Efficience du fonds chaleur renouvelable de l'ADEME (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer l'efficience de la gestion en maintenant la qualité de service, dans le versement aux mineurs des droits et prestations qui leur sont dus**

Indicateur 2.1 Maîtrise des coûts de gestion (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Taux de recouvrement des créances (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Améliorer la qualité de l'air**

Indicateur 3.1 Qualité de l'air (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer l'efficience du crédit d'impôt en faveur des économies d'énergie et du développement durable en le concentrant sur les équipements et les filières les plus performantes** *(nouveau)*

Indicateur 4.1 Coût de la tonne de CO2 évitée par équipement éligible (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **217 - Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer**

Objectif 1 **Mobiliser les pouvoirs publics et la société civile en faveur du développement durable**

mission Indicateur 1.1 Mise en oeuvre de la stratégie nationale de développement durable (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Réaliser dans des délais raisonnables la publication des textes d'application des lois et des textes transposant les directives européennes (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 2 **Etre une administration exemplaire, au regard du développement durable, dans la maîtrise des moyens de fonctionnement**

Indicateur 2.1 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Ratio d'efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Taux moyen des émissions de CO2 (en g/km) des voitures particulières (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Appliquer une politique des ressources humaines responsable**

Indicateur 3.1 Effort en matière de formation continue (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Taux d'emploi des travailleurs handicapés au sein du MEEDDM (du point de vue du citoyen)

Mission **Économie**

Programme **134 - Développement des entreprises et de l'emploi**

Objectif 1 **Renforcer l'efficacité des aides aux entreprises**

Indicateur 1.1 Ecart entre le taux de croissance des entreprises aidées par OSEO-Garantie et celui des entreprises comparables (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.2 Taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Suivi des engagements du "contrat d'avenir pour la restauration" dans le cadre de la baisse de la TVA (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer la qualité et l'efficacité du soutien aux entreprises à l'exportation**

Indicateur 2.1 Efficience du dispositif du développement international des entreprises françaises (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Répondre aux besoins des entrepreneurs en simplifiant l'environnement administratif des entreprises**

Indicateur 3.1 Complexité administrative ressentie au moment de la création d'entreprise (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Assurer le fonctionnement loyal et sécurisé des marchés**

Indicateur 4.1 Taux de suite opérationnelle des indices de pratiques anticoncurrentielles transmis aux services spécialisés (BIEC) (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 4.2 Pourcentage d'enquêtes suite à plainte traitées dans le délai de 2 mois (du point de vue de l'usager)

Indicateur 4.3 Temps consacré aux enquêtes rapporté au temps total travaillé (DGCCRF) (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Objectif 5 **Rendre des décisions de qualité dans les délais**

Indicateur 5.1 Délai moyen de réponse aux demandes d'avis (du point de vue de l'usager)

Indicateur 5.2 Délai de traitement des différends et plaintes (du point de vue de l'usager)

Programme **223 - Tourisme**

Objectif 1 **Augmenter la capacité de l'opérateur chargé du développement du tourisme à mobiliser des partenariats financiers**

Indicateur 1.1 Part du partenariat dans le budget d'Atout France (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Favoriser l'amélioration de l'offre touristique pour répondre aux attentes du marché et orienter la demande en accompagnant les démarches qualité**

Indicateur 2.1 Corrélation entre l'action sur l'offre et la satisfaction de la clientèle (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Evaluer l'impact des mesures fiscales en faveur de l'Agence nationale pour les chèques-vacances**

Indicateur 3.1 Impact des politiques sociales de l'ANCV (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **220 - Statistiques et études économiques**

Objectif 1 **Respecter les engagements de la France par rapport à l'Europe en termes de délais de diffusion des résultats économiques**

Indicateur 1.1 Nombre de jours de retard cumulés entre les dates de diffusion et les dates prévues dans les engagements européens (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Traiter l'enquête de recensement dans les délais qui assurent la qualité**

mission Indicateur 2.1 Pourcentage de communes pour lesquelles l'enquête de recensement a été traitée dans les délais prescrits (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Alléger la charge de réponse des entreprises aux enquêtes statistiques**

Indicateur 3.1 Mesure du temps médian consacré par les entreprises pour répondre aux questionnaires des Enquêtes Sectorielles Annuelles (ESA) (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Objectif 4 **Assurer l'efficience de la collecte régulière de l'Enquête Emploi en Continu (EEC)**

Indicateur 4.1 Indice d'évolution du coût unitaire de la collecte régulière de l'Enquête Emploi en Continu depuis 2006 (base 100 en 2006) (du point de vue du contribuable)

Programme **305 - Stratégie économique et fiscale**

Objectif 1 **Assurer la qualité de l'analyse et des prévisions présentées dans le projet de loi de finances, dans le domaine des évolutions économiques et dans celui des recettes fiscales**

Indicateur 1.1 Fiabilité comparée, au vu des réalisations, des prévisions du Gouvernement présentées dans le RESF et de celles des instituts de conjoncture (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Fiabilité des prévisions de recettes fiscales (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à l'accessibilité et à la clarté de la norme fiscale et accélérer la production des textes d'application de la législation fiscale**

Indicateur 2.1 Délais de codification et de production des textes d'application (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Assurer la transposition des directives européennes dans les délais**

Indicateur 3.1 Performance des services pour la transposition des directives sous la responsabilité de la Direction générale du Trésor (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Assurer l'efficacité du réseau international de la Direction générale du Trésor** *(libellé modifié)*

Indicateur 4.1 Taux de satisfaction sur les demandes de veilles sectorielles et d'analyses comparatives internationales (du point de vue de l'usager)

Mission **Engagements financiers de l'État**

Programme **117 - Charge de la dette et trésorerie de l'État (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Couvrir le programme d'émission en toute sécurité**

Indicateur 1.1 Adjudications non couvertes (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.2 Taux de couverture moyen des adjudications (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la pertinence des choix de mise en oeuvre de la gestion de la dette obligataire**

Indicateur 2.1 Indicateur temps (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Indicateur allocation (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Piloter la durée de vie moyenne de la dette après swaps**

Indicateur 3.1 Durée de vie moyenne de la dette après swap (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Optimiser le solde du compte de l'Etat à la Banque de France en fin de journée en fonction des conditions de marché**

Indicateur 4.1 Solde du compte de l'Etat à la Banque de France en fin de journée (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Placer les excédents ponctuels de trésorerie de l'Etat au meilleur prix**

Indicateur 5.1 Rémunération des opérations de dépôts (prêts de liquidités) réalisées avec les Spécialistes en Valeur du Trésor (SVT) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Rémunération des opérations de pensions livrées réalisées avec les Spécialistes en Valeur du Trésor (prêts de liquidités garantis par une mise en pension auprès du Trésor de titres d'Etat d'un montant équivalent). (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Améliorer l'information préalable par les correspondants du Trésor de leurs opérations financières affectant le compte du Trésor**

Indicateur 6.1 Taux d'annonce par les collectivités territoriales de leurs opérations financières supérieures à un million d'euros et affectant le compte du Trésor (du point de vue du citoyen)

Indicateur 6.2 Taux d'annonce par les établissements publics de leurs opérations financières supérieures à un million d'euros et affectant le compte du Trésor (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **Obtenir un niveau de contrôle des risques de qualité constante et qui minimise la survenance d'incidents**

Indicateur 7.1 Qualité du système de contrôle (occurrence des incidents ou infractions) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.2 Nombre d'incidents d'exécution des opérations de dette et de trésorerie (du point de vue du citoyen)

Programme **114 - Appels en garantie de l'État (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Assurer l'équilibre à moyen terme des procédures publiques d'assurance-crédit, notamment en maintenant une dispersion suffisante des catégories de risques garantis**

Indicateur 1.1 Indice moyen pondéré du portefeuille des risques de l'assurance-crédit (risque pays) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Satisfaire la demande des entreprises en couverture de risque de change, sous la contrainte de la gestion à l'équilibre de la procédure**

Indicateur 2.1 Position nette réévaluée (valeur du portefeuille risque/couverture au 31/12 de l'année) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Nombre d'entreprises ayant bénéficié d'une garantie de change, dont nombre de PME (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Encourager les PME à prospecter les marchés extérieurs**

Indicateur 3.1 Effet de levier de l'assurance-prospection (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Taux de retour en fin de période de garantie (du point de vue du contribuable)

Programme **145 - Épargne**

Objectif 1 **Favoriser l'investissement dans le logement**

mission Indicateur 1.1 Pourcentage des ressources du Fonds d'Epargne employé au financement du logement social (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Marge moyenne des établissements de crédit sur les prêts sur fonds d'épargne (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Taux de transformation des dépôts d'épargne-logement en prêts (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Veiller à l'équilibre financier des dispositifs d'épargne réglementée**

Indicateur 2.1 Résultat net du fonds d'épargne (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Stimuler le développement de l'épargne individuelle à long terme afin de contribuer au financement de l'économie**

Indicateur 3.1 Ratio de l'encours des contrats d'assurance-vie rapporté à l'encours total des placements financiers des ménages (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Rapport des placements finançant les entreprises sur le total des placements des compagnies d'assurance dans le cadre des contrats d'assurance-vie gérés. (du point de vue du citoyen)

Programme **168 - Majoration de rentes**

Mission **Enseignement scolaire**

Programme **140 - Enseignement scolaire public du premier degré**

Objectif 1 **Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité primaire**

mission Indicateur 1.1 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de CE1 les compétences du palier 1 du socle commun (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de CM2 les compétences du socle commun (palier 2) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.4 Proportion d'élèves entrant en sixième avec au moins un an de retard (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.5 Taux de redoublement (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Indicateur 2.1 Ecarts des pourcentages d'élèves maîtrisant, en fin de CE1, les deux premières compétences du palier 1 du socle commun, entre Réseaux ambition réussite et hors Education prioritaire, et entre Réseaux réussite scolaire et hors Education prioritaire (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.2 Ecarts des pourcentages d'élèves maîtrisant, en fin de CM2, les compétences 1 et 3 du socle commun (palier 2) entre RAR et hors EP, et entre RRS et hors EP (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.3 Ecarts des pourcentages d'élèves maîtrisant, en fin de CM2, les compétences de base en français et en mathématiques, entre RAR et hors EP, et entre RRS et hors EP (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.4 Ecarts des pourcentages d'élèves entrant en 6ème avec au moins un an de retard, en RAR / hors EP, et en RRS / hors EP (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.5 Ecarts des taux d'encadrement (nombre d'élèves par classe) entre RAR, RRS, et hors EP (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.6 Evolution de la scolarisation et de la réussite scolaire des élèves handicapés du premier degré (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté**

Indicateur 3.1 Proportion d'enseignants inspectés au cours des cinq dernières années (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Part du volume de formation destinée à la spécialisation des personnels se consacrant à la grande difficulté scolaire ou au handicap (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Taux de remplacement (congés pour maladie ou maternité) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.4 Taux de rendement du remplacement (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués**

Indicateur 4.1 Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation globale équilibrée (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Part du potentiel enseignant en responsabilité d'une classe (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.3 Proportion d'écoles de une à trois classes (du point de vue du contribuable)

Programme **141 - Enseignement scolaire public du second degré**

Objectif 1 **Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants**

mission Indicateur 1.1 Taux d'accès au baccalauréat (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Réussite des élèves issus de familles appartenant aux PCS défavorisées (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.3 Proportion des jeunes âgés de 20 à 24 ans possédant au moins un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.4 Taux d'accès au brevet (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.5 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.6 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de troisième les compétences du socle commun (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.7 Proportion des jeunes de 15 ans "ayant d'importantes difficultés de lecture" (dont le niveau 1 de lecture est inférieur ou égal à 1 aux tests de PISA) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.8 Taux d'accès à un bac général ou technologique des élèves de 2nde générale et technologique (GT) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.9 Taux d'accès à un bac professionnel des élèves de seconde professionnelle (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.10 Proportions d'élèves en classes terminales des filières scientifiques et techniques (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.11 Taux de redoublement (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 Accroître la réussite scolaire des élèves en zones difficiles et des élèves à besoins éducatifs particuliers

Indicateur 2.1 Ecarts des pourcentages d'élèves maîtrisant, en fin de troisième, les compétences 1 et 3 du socle commun (palier 3) entre Réseaux ambition réussite et hors Education prioritaire et entre Réseaux de réussite scolaire et hors Education prioritaire (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.2 Ecarts des pourcentages d'élèves maîtrisant, en fin de troisième, les compétences de base en français et en mathématiques, entre RAR et hors EP et entre RRS et hors EP (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.3 Ecart des taux de réussite au brevet, en RAR - hors EP et en RRS - hors EP (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.4 Ecart des taux d'encadrement en collège (Elèves par division) en RAR - hors EP et en RRS - hors EP (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.5 Evolution de la scolarisation et de la réussite scolaire des élèves handicapés du second degré (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 Diversifier les modalités de formation professionnelle

Indicateur 3.1 Taux d'accès à un diplôme professionnel des élèves et des apprentis de la voie professionnelle (CAP, Bac pro, BTS) à l'issue d'une formation par apprentissage (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 3.2 Impact des actions d'insertion des jeunes de plus de 16 ans (MGI) (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire

Indicateur 4.1 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Taux de poursuite des bacheliers technologiques vers un BTS ou vers un DUT (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 4.3 Taux de poursuite des bacheliers professionnels vers un BTS (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 4.4 Ecarts de pourcentages entre les jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études), selon le diplôme, et les 25-49 ans en situation d'emploi (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 5 Contribuer au développement de l'éducation et à la formation tout au long de la vie

Indicateur 5.1 Taux de certification des bénéficiaires du dispositif validation des acquis de l'expérience (VAE) (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté**

Indicateur 6.1 Proportion d'enseignants inspectés au cours des cinq dernières années (du point de vue du citoyen)

Indicateur 6.2 Taux de remplacement (des congés pour maladie ou maternité) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 6.3 Taux de rendement du remplacement (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.4 Proportion des personnels qui enseignent au collège au moins deux matières (du point de vue du contribuable)

Objectif 7 **Promouvoir un aménagement équilibré du territoire éducatif en optimisant les moyens alloués**

Indicateur 7.1 Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation équilibrée (du point de vue du contribuable)

Indicateur 7.2 Part du potentiel d'enseignement consacrée à l'activité d'enseignement en classe (ou groupes) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 7.3 Pourcentage d'heures d'enseignement non assurées (pour indisponibilité des locaux, absence d'enseignants non remplacés) (du point de vue de l'usager)

Indicateur 7.4 Pourcentage de collèges et de lycées professionnels à faibles effectifs (moins de 200 élèves) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 7.5 Pourcentage d'heures d'enseignement délivrées devant des groupes de dix élèves ou moins (du point de vue du contribuable)

Programme **230 - Vie de l'élève**

Objectif 1 **Faire respecter l'école et ses obligations**

Indicateur 1.1 Taux d'absentéisme des élèves (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Proportion d'actes de violence grave signalés (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Promouvoir la santé des élèves**

Indicateur 2.1 Proportion d'élèves ayant bénéficié du bilan de santé dans leur 6ème année (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la vie collective**

Indicateur 3.1 Taux de participation des lycéens aux élections des "Conseils des délégués pour la vie lycéenne" (CVL) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Pourcentage d'élèves détenteurs d'une licence d'association sportive d'établissement (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Indicateur 4.1 Proportion d'élèves handicapés bénéficiant d'un accompagnement de vie scolaire (du point de vue du citoyen)

Programme **139 - Enseignement privé du premier et du second degrés**

Objectif 1 **Conduire tous les élèves à la maîtrise des compétences de base exigibles au terme de la scolarité primaire**

Indicateur 1.1 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de CE1, les compétences du palier 1 du socle commun (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de CM2, les compétences du socle commun (palier 2) (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.3 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin d'école primaire, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.4 Proportion d'élèves venant du privé et entrant en sixième avec au moins un an de retard (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.5 Taux de redoublement (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Conduire le maximum d'élèves aux niveaux de compétences attendues en fin de scolarité et à l'obtention des diplômes correspondants**

Indicateur 2.1 Proportion d'élèves maîtrisant en fin de 3ème les compétences du socle commun (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Proportion d'élèves maîtrisant, en fin de collège, les compétences de base en français et en mathématiques (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Proportion des jeunes de 15 ans "ayant d'importantes difficultés de lecture" (dont le niveau 1 de lecture est inférieur ou égal à 1 aux tests de PISA (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.4 Taux d'accès au brevet (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.5 Proportion d'élèves en classes terminales des filières scientifiques et techniques (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.6 Proportion des jeunes de 20-24 ans possédant au moins un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement secondaire (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.7 Taux d'accès au baccalauréat (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.8 Réussite des élèves issus de familles appartenant aux PCS défavorisées (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.9 Taux d'accès à un baccalauréat général ou technologique des élèves de 2nde générale ou technologique (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.10 Taux d'accès à un Bac Professionnel des élèves de 2nde professionnelle (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.11 Taux de redoublement (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Accroître la réussite scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers**

Indicateur 3.1 Evolution de la scolarisation et de la réussite scolaire des élèves handicapés dans l'enseignement primaire et secondaire (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Favoriser la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle des jeunes à l'issue de leur scolarité secondaire**

Indicateur 4.1 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Taux de poursuite des bacheliers technologiques vers un BTS ou vers un DUT (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 4.3 Taux de poursuite des bacheliers professionnels vers un BTS (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 4.4 Ecarts de pourcentages entre les jeunes en situation d'emploi 7 mois après leur sortie du lycée (hors ceux qui poursuivent des études) - selon le diplôme - et les 25-49 ans en situation d'emploi (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 5 **Disposer d'un potentiel d'enseignants qualitativement adapté et promouvoir une répartition harmonieuse des moyens sur le territoire**

Indicateur 5.1 Proportion d'enseignants inspectés au cours des 5 dernières années (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Taux de remplacement (des congés maladie ou maternité) (du point de vue de l'usager)

Indicateur 5.3 Nombre d'académies bénéficiant d'une dotation en personnels équilibrée (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.4 Proportion d'écoles ayant d'une à trois classes (du point de vue du contribuable)

Programme **214 - Soutien de la politique de l'éducation nationale**

Objectif 1 **Réussir la programmation et la gestion des grands rendez-vous de l'année scolaire**

Indicateur 1.1 Nombre de postes d'enseignants non pourvus à la rentrée scolaire et durée moyenne de vacances de postes (enseignement public) (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Coût des examens des élèves et des concours de personnels par candidat présent (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines**

- Indicateur 2.1 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 2.2 Taux de stabilité des enseignants en établissement du réseau de l'éducation prioritaire (du point de vue de l'usager)
- Indicateur 2.3 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.4 Part des surnombres disciplinaires (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.5 Mobilisation des surnombres disciplinaires (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser les moyens des fonctions support**

- Indicateur 3.1 Dépense de fonctionnement par agent (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.2 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.3 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 3.4 Respect des coûts et délais des grands projets (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Mission **Gestion des finances publiques et des ressources humaines**

Programme **156 - Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local**

Objectif 1 **Réussir la fusion**

mission Indicateur 1.1 Déploiement du guichet fiscal unifié (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Nombre de directions régionales ou départementales des finances publiques (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Amélioration des services rendus aux collectivités territoriales (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Favoriser l'accomplissement volontaire des obligations fiscales (civisme fiscal)**

Indicateur 2.1 Taux de déclaration et de paiement des impôts (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Faciliter l'impôt**

Indicateur 3.1 Respect du référentiel Marianne (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Indicateur 3.2 Niveau de développement des procédures dématérialisées à la DGFiP (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Assurer la lutte contre la fraude fiscale et le recouvrement offensif des impôts et des amendes** *(libellé modifié)*

Indicateur 4.1 Pourcentage des contrôles réprimant les fraudes les plus caractérisées (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 4.2 Taux de recouvrement DGFiP en droits et pénalités sur créances de contrôle fiscal externe au titre de l'année N-2 (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 4.3 Taux de paiement des amendes (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Maîtriser les coûts de gestion des administrations financières**

Indicateur 5.1 Taux d'intervention sur les recettes et les dépenses (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Taux annuel d'évolution de la productivité globale de la DGFiP (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Assurer la qualité comptable** *(libellé modifié)*

Indicateur 6.1 Indice des jours-anomalies constatés dans la comptabilité de l'Etat (du point de vue de l'usager)

Indicateur 6.2 Indice agrégé de suivi qualitatif des comptes locaux (du point de vue de l'usager)

Objectif 7 **Réduire les délais de paiement des dépenses publiques**

Indicateur 7.1 Délai de paiement des dépenses publiques (du point de vue du contribuable)

Objectif 8 **Renforcer la qualité du service partenarial rendu au secteur public local**

Indicateur 8.1 Dématérialisation dans le secteur public local (du point de vue de l'usager)

Indicateur 8.2 Taux brut de recouvrement des recettes des collectivités locales - hors fiscalité et dotations (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Objectif 9 **Optimiser, par l'accélération des délais de traitement, la qualité du service rendu aux agents publics en matière de pension**

Indicateur 9.1 Pourcentage de dossiers de départs en retraite urgents traités dans un délai de deux mois (du point de vue de l'usager)

Objectif 10 **Mettre en oeuvre la politique immobilière** *(nouveau)*

Indicateur 10.1 Taux annuel d'évolution de la mise en oeuvre de la politique immobilière (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **311 - Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local : expérimentations Chorus**

Programme **221 - Stratégie des finances publiques et modernisation de l'État**

Objectif 1 **Rendre visible au citoyen la modernisation de l'Etat**

mission Indicateur 1.1 Taux de mesures RGPP sur leur trajectoire nominale (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Fournir aux administrations un appui efficace dans la mise en oeuvre de la modernisation de l'Etat**

Indicateur 2.1 Pourcentage des personnels d'encadrement de l'Etat estimant que la DGME apporte un appui efficace à la modernisation de l'Etat à travers ses actions (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Améliorer la qualité du volet performance du budget de l'Etat**

Indicateur 3.1 Qualité des objectifs, des indicateurs et de la JPE des programmes du budget de l'Etat (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Améliorer la qualité de service aux administrations dans le domaine des systèmes d'information financière de l'Etat**

Indicateur 4.1 Indice de satisfaction des bénéficiaires des prestations de l'AIFE (du point de vue de l'usager)

Objectif 5 **Améliorer et fiabiliser le processus de paye des agents de l'Etat**

Indicateur 5.1 Taux d'avancement de la réalisation du pilote du SI paye (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Maîtriser le coût d'investissement et de gestion des systèmes d'information interministériels**

Indicateur 6.1 Respect des délais et des coûts des grands projets d'investissement (du point de vue du contribuable)

Programme **218 - Conduite et pilotage des politiques économique et financière**

Objectif 1 **Améliorer l'information des publics**

Indicateur 1.1 Taux de reconnaissance des projets ou actions ministériels par le grand public (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Objectif 2 **Améliorer la qualité des prestations de conseil et d'audit**

Indicateur 2.1 Taux de satisfaction des commanditaires/clients (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Mettre en oeuvre une gestion personnalisée des ressources humaines**

Indicateur 3.1 Nombre d'entretiens d'évaluation et d'entretiens professionnels réalisés au premier trimestre rapporté à l'effectif total (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Part des agents de catégorie C ayant suivi au moins une formation dans l'année (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n° 87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer les conditions d'emploi, de travail et de vie des agents et de leurs familles par la mise en oeuvre de prestations d'action sociale adaptées.**

Indicateur 4.1 Part des agents bénéficiant de prestations d'action sociale adaptées dans les secteurs de la restauration, de l'aide au logement et des séjours vacances pour enfants et adolescents (du point de vue de l'usager)

Objectif 5 **Maîtriser le coût des fonctions support**

Indicateur 5.1 Gains réalisés par la globalisation et la standardisation des achats (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.3 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.4 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable)

Programme 318 - Conduite et pilotage des politiques économique et financière (hors Chorus) (supprimé)

Programme 302 - Facilitation et sécurisation des échanges

Objectif 1 Améliorer l'efficacité de la lutte contre les fraudes douanières, la contrebande et les contrefaçons

Indicateur 1.1 Contentieux à enjeu et saisies de stupéfiants et de tabacs ou de cigarettes de contrebande et de marchandises de contrefaçon (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 Augmenter la vitesse de passage en douane

mission Indicateur 2.1 Délai moyen d'immobilisation des marchandises dédouanées dans la journée (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Indice global de dématérialisation (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Objectif 3 Renforcer la présence des agents sur le terrain

Indicateur 3.1 Taux de disponibilité opérationnelle des unités de surveillance (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Indice de contrôle de navires en mer pour 24 heures en mer (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 Mieux cibler les contrôles douaniers, à partir d'un dispositif d'évaluation du risque

Indicateur 4.1 Montant moyen des droits redressés par enquête (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Efficacité du ciblage des déclarations de douane (du point de vue du contribuable)

Programme 309 - Entretien des bâtiments de l'État

Objectif 1 Optimiser le coût de l'entretien relevant du propriétaire par la mise en place d'une maintenance préventive

Indicateur 1.1 Pourcentage des dépenses affectées à des opérations préventives (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 Sécuriser le parc immobilier par la réalisation des contrôles règlementaires

Indicateur 2.1 Pourcentage de réalisation des contrôles règlementaires (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 Conduire la rénovation thermique des bâtiments de l'Etat

Indicateur 3.1 Pourcentage des bâtiments de bureaux de l'Etat ayant fait l'objet d'un audit énergétique (du point de vue du citoyen)

Programme 148 - Fonction publique

Objectif 1 Promouvoir une nouvelle gestion des ressources humaines dans la fonction publique d'Etat

Indicateur 1.1 Suites données aux conférences de gestion prévisionnelle des ressources humaines (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

mission Indicateur 1.2 Part des agents des filières administrative, sociale et technique concernée par le dispositif de rémunération à la performance (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.3 Nombre de corps de fonctionnaires relevant de l'Etat ou des établissements publics administratifs concernés par des mesures de fusion ou de mise en extinction ou par un alignement sur des dispositions statutaires communes (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 Moderniser la formation des fonctionnaires

Indicateur 2.1 Dépenses consacrées à la formation initiale dans les IRA et à l'ENA (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Etat d'avancement de la politique de rénovation des concours (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Optimiser la gestion des prestations d'action sociale interministérielle**

Indicateur 3.1 Pourcentage des restaurants inter administratifs dont l'environnement sanitaire est considéré conforme aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur en matière de restauration collective (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Coût de gestion des prestataires extérieurs chargés de la gestion de certaines prestations d'action sociale (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Taux de pénétration des prestations CESU garde d'enfant (du point de vue de l'usager)

Mission **Immigration, asile et intégration**

Programme **303 - Immigration et asile**

Objectif 1 **Favoriser l'immigration de travail**

Indicateur 1.1 Pourcentage des étrangers admis au séjour au titre de l'immigration de travail (hors nouveaux Etats membres de l'UE) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Optimiser la prise en charge des demandeurs d'asile dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)** *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Pourcentage d'hébergement en CADA des demandeurs d'asile en cours de procédure remplissant les conditions d'accès à cet hébergement (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Pourcentage des places de CADA occupées au 31 décembre par des demandeurs d'asile et autres personnes autorisées (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Objectif 3 **Réduire les délais de traitement de la demande d'asile**

mission Indicateur 3.1 Délai de l'examen d'une demande d'asile par l'OFPRA (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Améliorer l'efficacité de la lutte contre l'immigration irrégulière**

Indicateur 4.1 Nombre de mesures de reconduites effectives à la frontière (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Nombre d'interpellations de trafiquants et de facilitateurs (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Nombre de personnes mises en cause pour infraction à la législation relative à l'entrée et au séjour des étrangers (du point de vue du citoyen)

Programme **104 - Intégration et accès à la nationalité française**

Objectif 1 **Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration des étrangers**

mission Indicateur 1.1 Taux d'étrangers (non francophones) bénéficiaires d'une prescription linguistique dans le cadre du contrat d'accueil d'intégration qui obtiennent le DILF (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer l'efficacité du traitement des dossiers de naturalisation**

Indicateur 2.1 Efficacité de la procédure d'instruction d'un dossier de naturalisation (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Mission **Justice**

Programme **166 - Justice judiciaire**

Objectif 1 **Rendre des décisions de qualité dans des délais raisonnables en matière civile**

mission Indicateur 1.1 Délai moyen de traitement des procédures, par type de juridiction (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Pourcentage des juridictions dépassant le délai seuil de traitement (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Ancienneté moyenne du stock par type de juridiction (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.4 Délai moyen de délivrance de la copie revêtue de la formule exécutoire (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.5 Taux de cassation des affaires civiles (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.6 Nombre d'affaires civiles traitées par magistrat du siège ou par conseiller rapporteur (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.7 Nombre d'affaires traitées par fonctionnaire (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Rendre des décisions de qualité dans des délais raisonnables en matière pénale**

Indicateur 2.1 Délai moyen de traitement des procédures pénales (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Taux de rejet par le Casier judiciaire national (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.3 Taux de cassation des affaires pénales (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.4 Nombre d'affaires poursuivables traitées par magistrat du parquet (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.5 Nombre d'affaires pénales traitées par magistrat du siège ou par conseiller rapporteur (en emplois équivalents temps plein travaillé) (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Amplifier et diversifier la réponse pénale et améliorer l'exécution des décisions pénales**

mission Indicateur 3.1 Taux de réponse pénale (TGI) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Taux d'alternatives aux poursuites (TGI) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Taux de mise à exécution (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.4 Délai moyen de mise à exécution (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Maîtriser la croissance des frais de justice**

Indicateur 4.1 Dépense moyenne de frais de justice par affaire faisant l'objet d'une réponse pénale (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Développer la communication électronique**

Indicateur 5.1 Nombre d'utilisations de la visioconférence (du point de vue du contribuable)

Programme **107 - Administration pénitentiaire**

Objectif 1 **Renforcer la sécurité des établissements pénitentiaires**

Indicateur 1.1 Nombre d'évasions pour 10 000 détenus (sous garde pénitentiaire directe/hors de l'établissement) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Taux d'incidents pour 10 000 détenus (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Taux de formation à la prévention suicide (formation « TERRA ») (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Adapter la gestion du parc immobilier aux catégories de populations accueillies (mineurs-majeurs)**

Indicateur 2.1 Taux d'occupation (moyen annuel) des places spécialisées (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux de places spécialisées créées depuis 2008 (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Taux de sur encellulement individuel (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Développer les aménagements de peine**

mission Indicateur 3.1 Pourcentage de personnes placées sous écrou et condamnées bénéficiant d'un aménagement de peine (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer les conditions de détention**

Indicateur 4.1 Maintien des liens familiaux (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Améliorer l'accès aux soins (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Taux d'établissements pénitentiaires labellisés dans le processus de "prise en charge et accompagnement des personnes détenues" (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 5 **Favoriser les conditions d'insertion professionnelle des détenus**

Indicateur 5.1 Pourcentage de détenus bénéficiant d'une formation générale ou professionnelle (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Pourcentage de détenus bénéficiant d'une activité rémunérée (travail et formation professionnelle) (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Améliorer la qualité de la prise en charge du condamné en milieu ouvert**

Indicateur 6.1 Pourcentage de personnes condamnées à un sursis avec mise à l'épreuve ayant respecté l'obligation d'indemniser les victimes (du point de vue du citoyen)

Programme 182 - Protection judiciaire de la jeunesse

Objectif 1 **Optimiser la prise en charge des mineurs délinquants**

Indicateur 1.1 Délais de prise en charge (imputables aux services du secteur public et du secteur associatif habilité) (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Niveau d'accompagnement éducatif des mineurs détenus (en quartier mineurs et en EPM) (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Taux d'inscription des mineurs pris en charge dans un dispositif d'insertion ou de formation (du point de vue de l'usager)

mission Indicateur 1.4 Part des jeunes âgés de moins de 17 ans à la clôture d'une mesure pénale qui n'ont ni récidivé, ni réitéré dans l'année qui a suivi (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.5 Part des jeunes pris en charge au pénal pour lesquels une démarche envers la victime ou la société a été mise en oeuvre (secteur public et associatif) (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer, par l'investigation, à la qualité de la décision judiciaire**

Indicateur 2.1 Délais de prise en charge de la mesure d'investigation (imputables aux services du secteur public et du secteur associatif habilité) (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Optimiser l'emploi des moyens humains, financiers et matériels**

Indicateur 3.1 Taux d'occupation des établissements (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Taux d'activité des éducateurs en milieu ouvert (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 3.3 Coût complet des mesures judiciaires par journée ou par acte (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Contribuer à la protection de l'enfance en danger**

Indicateur 4.1 Part des audits des établissements et services réalisés conjointement avec les Conseils généraux (du point de vue du citoyen)

Programme 101 - Accès au droit et à la justice

Objectif 1 **Améliorer le délai de traitement des demandes d'aide juridictionnelle**

Indicateur 1.1 Pourcentage de bureaux d'aide juridictionnelle dont le délai moyen de traitement des demandes d'aide juridictionnelle est supérieur à deux mois (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Maîtriser les coûts de gestion d'un dossier d'aide juridictionnelle**

Indicateur 2.1 Coût de traitement d'une décision d'aide juridictionnelle (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Améliorer le taux de mise en recouvrement des frais avancés par l'Etat au titre de l'aide juridictionnelle**

Indicateur 3.1 Taux de mise en recouvrement des frais avancés par l'Etat au titre de l'aide juridictionnelle (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Développer une réponse de qualité aux besoins d'information juridique des citoyens dans les Maisons de Justice et du Droit**

Indicateur 4.1 Enquête de satisfaction (du point de vue de l'usager)

Objectif 5 **Développer l'efficacité des dispositifs permettant l'accompagnement et l'indemnisation des victimes**

Indicateur 5.1 Indice de satisfaction des victimes d'infraction(s) sur l'aide apportée (du point de vue de l'usager)

Programme **310 - Conduite et pilotage de la politique de la justice**

Objectif 1 **Prendre rapidement les textes d'application nécessaires pour l'adaptation du droit à l'évolution de la société**

Indicateur 1.1 Taux de publication des décrets d'application des lois (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Optimiser la gestion des projets immobiliers**

Indicateur 2.1 Performance de la production immobilière de l'APIJ (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser la gestion logistique des services centraux**

Indicateur 3.1 Dépense de soutien logistique par agent d'administration centrale (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Optimiser la gestion des moyens informatiques et de télécommunications**

Indicateur 4.1 Taux de déploiement de l'application Cassiopée dans les juridictions (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **213 - Conduite et pilotage de la politique de la justice (hors Chorus) (supprimé)**

Mission **Médias, livre et industries culturelles (libellé modifié)**

Programme **180 - Presse, livre et industries culturelles** *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Contribuer au développement et à l'efficacité de la gestion de l'Agence France-Presse**

Indicateur 1.1 Développement de produits et de marchés à fort potentiel de croissance (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Chiffre d'affaires et résultat net de l'AFP (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Contribuer au développement de la diffusion de la presse**

mission Indicateur 2.1 Diffusion des titres aidés (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.2 Développement du portage de la presse (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Veiller au maintien du pluralisme de la presse**

Indicateur 3.1 Nombre de titres d'information politique et générale (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer le ciblage et l'efficacité des dispositifs d'aide**

Indicateur 4.1 Effet de levier des aides directes d'investissement à la presse (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Part de l'aide publique globale accordée à la presse quotidienne d'information politique et générale (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Diffuser le patrimoine écrit auprès des publics** *(nouveau)*

Indicateur 5.1 Fréquentation des bibliothèques (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 5.2 Amélioration de l'accès au patrimoine (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Objectif 6 **Soutenir la création et la diffusion du livre** *(nouveau)*

Indicateur 6.1 Renouvellement des bénéficiaires des dispositifs de soutien à la création (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 6.2 Part de marché des librairies indépendantes (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **Soutenir la création dans le domaine de la musique enregistrée** *(nouveau)*

Indicateur 7.1 Evolution du nombre de nouvelles productions soutenues par rapport au nombre global de nouvelles productions commercialisées (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Programme **312 - Soutien à l'expression radiophonique locale (supprimé)**

Programme **313 - Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique** *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Garantir le passage à la télévision tout numérique selon le calendrier fixé par les pouvoirs publics**

Indicateur 1.1 Respect du calendrier fixé par les pouvoirs publics (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Information de la population (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Soutenir les efforts des radios associatives dans leurs missions sociales de proximité**

Indicateur 2.1 Contribution des subventions sélectives à l'expression radiophonique locale (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Diversifier les ressources des radios locales associatives**

Indicateur 3.1 Part moyenne des ressources propres des radios locales associatives au sein de leur chiffre d'affaires (du point de vue du contribuable)

Programme **115 - Action audiovisuelle extérieure**

Objectif 1 **Proposer une offre reflet de la culture et des valeurs françaises et francophones dans un univers de média global** *(nouveau)*

Indicateur 1.1 Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Part de l'offre proposée en délinéarisé (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 2 **Développer la présence française et francophone dans le paysage audiovisuel mondial**

mission Indicateur 2.1 Audience réelle (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Nombre de visiteurs uniques du ou des sites Internet (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

Indicateur 3.1 Part des ressources propres dans les ressources totales (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Part de la masse salariale dans les charges d'exploitation (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Frais généraux rapportés aux dépenses totales (du point de vue du contribuable)

Mission **Outre-mer**

Programme **138 - Emploi outre-mer**

Objectif 1 **Encourager la création et la sauvegarde d'emplois durables dans le secteur marchand**

mission Indicateur 1.1 Impact des exonérations de cotisations patronales de sécurité sociale sur l'évolution des effectifs salariés dans les DOM (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Lutter contre l'exclusion du marché du travail des publics les plus éloignés de l'emploi par des actions de formation professionnelle adaptées**

mission Indicateur 2.1 Taux d'insertion des volontaires du SMA en fin de contrat (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux d'insertion professionnelle des jeunes ayant bénéficié d'une mesure de formation professionnelle en mobilité, 6 mois après la sortie de la mesure (du point de vue du citoyen)

Programme **123 - Conditions de vie outre-mer**

Objectif 1 **Mieux répondre au besoin de logement social**

mission Indicateur 1.1 Pourcentage des crédits de l'action n°01 "Logement" engagés dans le cadre d'une convention d'action foncière (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Part des ménages logés dans le parc social locatif ayant des ressources inférieures à 60% du plafond LLS (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Accompagner les collectivités d'outre-mer dans leur action en faveur de l'aménagement et du développement durable**

Indicateur 2.1 Respect du taux de cofinancement prévu dans les opérations contractualisées (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Part des subventions octroyées pour des opérations ayant trait à la protection et à la valorisation de l'environnement outre-mer (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Optimiser l'efficience des dispositifs favorisant la continuité territoriale**

Indicateur 3.1 Coût moyen des dispositifs de continuité territoriale (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Mission **Plan de relance de l'économie (supprimée)**

Programme **315 - Programme exceptionnel d'investissement public (supprimé)**

Programme **316 - Soutien exceptionnel à l'activité économique et à l'emploi (supprimé)**

Programme **317 - Effort exceptionnel en faveur du logement et de la solidarité (supprimé)**

Mission **Politique des territoires**

Programme **112 - Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire**

Objectif 1 **Soutenir la compétitivité et l'attractivité des territoires**

Indicateur 1.1 Taux de réalisation des objectifs de création d'emplois effectivement créés par les bénéficiaires de la PAT (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.2 Pourcentage des dossiers de demande PAT pour lesquels le délai d'instruction est inférieur à 90 jours (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Nombre de projets d'investissement internationaux aboutis par une contribution significative de l'AFII rapporté aux ETP de l'AFII (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Accompagner les mutations économiques et renforcer la cohésion sociale et territoriale**

Indicateur 2.1 Nombre d'emplois directs créés dans les contrats de redynamisation des sites de défense (CRSD et PLR) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 2.2 Ecart du taux de création d'entreprises dans les zones prioritaires d'aménagement du territoire par rapport à la moyenne nationale (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.3 Nombre d'emplois directs créés et maintenus chez les maîtres d'ouvrage d'un pôle d'excellence rurale (PER) (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Concevoir et piloter l'action publique en matière d'aménagement du territoire**

Indicateur 3.1 Taux de suivi dans PRESAGE des crédits d'Etat engagés au titre des CPER (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Nombre de cartes visualisées et de fichiers de données téléchargés à partir du site de l'observatoire des territoires (du point de vue de l'usager)

Programme **162 - Interventions territoriales de l'État**

Objectif 1 **Reconquérir la qualité de l'eau en Bretagne**

Indicateur 1.1 Pourcentage de stations de mesure dépassant la limite de 50 mg/l en nitrates (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Pourcentage de conformité des prises d'eau concernées par le contentieux européen (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Accélérer la mise en oeuvre des projets d'équipement et de services collectifs dans le cadre de l'objectif général fixé par l'article 53, relatif au programme exceptionnel d'investissements en faveur de la Corse, de la loi du 22 janvier 2002**

Indicateur 2.1 Evolution des délais de réalisation des projets (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Préserver la biodiversité, les habitats, et réhabiliter le caractère de zone humide du Marais Poitevin**

Indicateur 3.1 Surface des prairies dans la zone du marais poitevin (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Réduire l'exposition des populations de Martinique et de Guadeloupe au chlordécone**

Indicateur 4.1 Réaliser le programme de santé concernant les jardins familiaux (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Taux de conformité des analyses réalisées dans le cadre des plans de surveillance et de contrôle (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 4.3 Coût unitaire de la surveillance et du contrôle des denrées alimentaires consommées ou mises sur le marché en Guadeloupe et en Martinique (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Mission **Pouvoirs publics**

Programme **501 - Présidence de la République**

Programme **511 - Assemblée nationale**

Programme **521 - Sénat**

Programme **541 - La chaîne parlementaire**

Programme **542 - Indemnités des représentants français au Parlement européen**

Programme **531 - Conseil constitutionnel**

Programme **532 - Haute Cour**

Programme **533 - Cour de justice de la République**

Mission **Provisions**

Programme **551 - Provision relative aux rémunérations publiques**

Programme **552 - Dépenses accidentelles et imprévisibles**

Mission **Recherche et enseignement supérieur**

Programme **150 - Formations supérieures et recherche universitaire**

Objectif 1 **Répondre aux besoins de qualification supérieure**

mission Indicateur 1.1 Pourcentage d'une classe d'âge titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.2 Insertion professionnelle des jeunes diplômés (L/M/D) trois ans après leur sortie de formation initiale (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Pourcentage d'une classe d'âge diplômée aux différents niveaux de diplôme de l'enseignement supérieur (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation**

Indicateur 2.1 Jeunes sortant de l'enseignement supérieur sans diplôme post-bac (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Réussite au DUT et BTS (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Réussite en L (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.4 Réussite en M (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 2.5 Réussite en D (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie**

Indicateur 3.1 Pourcentage de diplômés en formation continue par rapport au nombre total de diplômés (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Nombre des validations des acquis de l'expérience (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Accroître l'attractivité internationale** *(libellé modifié)*

Indicateur 4.1 Part des étudiants étrangers inscrits en Master et en Doctorat (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Nouveaux inscrits pour une thèse en co-tutelle (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 4.3 Proportion d'étrangers dans les recrutements d'enseignants-chercheurs (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche**

Indicateur 5.1 Mesure de la disponibilité hebdomadaire des places de bibliothèque (du point de vue de l'usager)

Indicateur 5.2 Fréquentation des bibliothèques par lecteur inscrit (du point de vue de l'usager)

Objectif 6 **Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements de l'enseignement supérieur** *(libellé modifié)*

Indicateur 6.1 Part des mentions à faibles effectifs (L et M) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.2 Part des ressources propres liées à des prestations de services sur les recettes totales des établissements (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.3 Pourcentage de sites secondaires dont le nombre d'étudiants est inférieur à 1000 (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.4 Taux d'occupation des locaux (du point de vue du contribuable)

Objectif 7 **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche** *(libellé modifié)*

mission Indicateur 7.1 Production scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 7.3 Dynamisme des équipes de recherche (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 8 **Améliorer le transfert et la valorisation des résultats de la recherche** *(libellé modifié)*

Indicateur 8.1 Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle (du point de vue du contribuable)

Indicateur 8.2 Part des contrats de recherche passés avec les entreprises dans les ressources des opérateurs (du point de vue du contribuable)

Objectif 9 **Consolider l'Europe de la recherche**

mission Indicateur 9.1 Taux de présence des opérateurs du programme dans les projets financés par le PCRD de l'Union Européenne (du point de vue du citoyen)

Indicateur 9.2 Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 27) dans les articles des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Programme 231 - Vie étudiante

Objectif 1 **Contribuer à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur des différentes classes sociales**

Indicateur 1.1 Accès à l'enseignement supérieur des jeunes de 20/21 ans selon leur origine sociale (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Evolution de la représentation des origines socio-professionnelles des étudiants selon le niveau de formation (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Ratio de réussite comparé des étudiants boursiers par rapport aux étudiants non boursiers (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants en optimisant les coûts**

Indicateur 2.1 Répartition de la couverture des besoins en logements (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Bilan des enquêtes de satisfaction sur le logement et la restauration relevant du réseau des oeuvres (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.3 Taux de couverture des dépenses d'hébergement et de restauration par des ressources propres (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Développer la prévention dans le domaine de la santé**

Indicateur 3.1 Pourcentage des étudiants du cursus licence ayant bénéficié d'une visite médicale au cours de l'année (du point de vue du citoyen)

Programme 172 - Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires

Objectif 1 **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international**

mission Indicateur 1.1 Production scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Efficience de la production scientifique : indice de coût d'une publication à bonne visibilité internationale (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Accroître le dynamisme des équipes de recherche**

Indicateur 2.1 Rapport entre le financement sur projets et le financement récurrent (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Part des publications des opérateurs de la mission relevant des thématiques prioritaires définies par la Stratégie nationale de recherche et d'innovation (SNRI) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 2.3 Part des thématiques prioritaires définies par la Stratégie nationale de recherche et d'innovation (SNRI) dans le programme blanc de l'Agence nationale de la recherche (ANR) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Améliorer la valorisation des résultats de la recherche et le soutien à l'innovation dans les entreprises** *(libellé modifié)*

Indicateur 3.1 Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Part des contrats de recherche passés avec des entreprises dans les ressources des opérateurs (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Dépenses de R&D privée supplémentaires par euro de crédit d'impôt recherche (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Participer activement à la construction de l'Europe de la recherche**

mission Indicateur 4.1 Taux de présence des opérateurs du programme dans les projets financés par le PCRD de l'Union Européenne (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 27) dans les articles des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Part du PCRD attribuée à des équipes françaises (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Accroître la mobilité des chercheurs vers l'enseignement supérieur et l'entreprise**

Indicateur 5.1 Nombre de chercheurs du secteur public ayant rejoint une entreprise dans l'année (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Concourir au développement de l'attractivité internationale de la recherche française**

Indicateur 6.1 Taux de chercheurs étrangers dans les recrutements (du point de vue du citoyen)

Programme 187 - Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources

Objectif 1 **Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international**

mission Indicateur 1.1 Production scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à l'amélioration de la compétitivité des filières économiques associées par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche**

Indicateur 2.1 Rentabilité de la valorisation : produit des redevances sur brevets, certificats d'obtention végétale, logiciels et licences rapporté aux dépenses liées aux frais de propriété intellectuelle (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Part des contrats de recherche passés avec des entreprises dans les ressources des opérateurs (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Mobiliser les connaissances en appui aux politiques publiques**

Indicateur 3.1 Nombre de rapports d'expertise publiés par les opérateurs du programme en réponse à une commande publique formalisée (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Contribuer au développement du Sud par le partenariat scientifique et technologique**

Indicateur 4.1 Part des co-publications réalisées avec des partenaires de pays du Sud parmi les publications des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Participer activement à la construction de l'Europe de la recherche**

mission Indicateur 5.1 Taux de présence des opérateurs du programme dans les projets financés par le PCRD de l'Union Européenne (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Part des articles co-publiés avec un pays membre de l'Union européenne (UE 27) dans les articles des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Programme 193 - Recherche spatiale

Objectif 1 **Intensifier le rayonnement international de la recherche et de la technologie spatiales françaises**

mission Indicateur 1.1 Production scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Reconnaissance scientifique des opérateurs du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Chiffre à l'export de l'industrie spatiale française rapporté aux investissements des cinq dernières années (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Garantir à la France et à l'Europe un accès à l'espace libre, compétitif et fiable**

Indicateur 2.1 Part du marché « ouvert » des lancements de satellites prise par Arianespace (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Coût moyen du lancement de satellites par le lanceur Ariane 5 (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Répondre aux besoins du futur par la recherche et la maîtrise de la technologie dans le domaine spatial**

Indicateur 3.1 Taux de bon fonctionnement des satellites fabriqués par l'industrie française (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Tenue des coûts, des délais et des performances pour les 10 projets phares du CNES (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Intensifier les efforts de valorisation de la recherche spatiale dans le but de répondre aux attentes de la société**

Indicateur 4.1 Nombre d'instruments spatiaux développés ou co-développés par la France utilisés à des fins d'application de service (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Parfaire l'intégration européenne de la recherche spatiale française**

Indicateur 5.1 Taux de présence des projets européens dans les projets financés par le CNES (du point de vue du citoyen)

Programme 190 - Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de l'aménagement durables

Objectif 1 **Développer l'excellence des instituts de recherche au niveau européen et international et assurer l'efficience de la recherche**

mission Indicateur 1.1 Production scientifique des instituts de recherche du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Reconnaissance scientifique des instituts de recherche du programme (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Part des ressources apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.4 Part des financements européens dans les ressources totales de recherche des instituts de recherche (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Développer les recherches partenariales**

Indicateur 2.1 Effet d'entraînement des crédits incitatifs (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Part des contrats passés avec les industriels et les partenaires dans les ressources des instituts de recherche (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Accroître, par la recherche, la compétitivité et la sécurité nucléaire sur l'ensemble du cycle**

Indicateur 3.1 Tenue des coûts, des délais et des performances pour certains grands projets du CEA (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Objectif 4 **Assurer l'efficience de la recherche dans le domaine de l'énergie (nouvelles technologies de l'énergie et efficacité énergétique)**

Indicateur 4.1 Mesure des transferts des technologies NTE auprès des industriels à partir des travaux du CEA et de l'IFP (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Produire les connaissances scientifiques et l'expertise nécessaire au maintien d'un très haut niveau de protection contre les risques nucléaires et radiologiques**

Indicateur 5.1 Indice de satisfaction des bénéficiaires de l'expertise de l'IRSN (services de l'état et autorités de sûreté) (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Favoriser l'essor d'une industrie aéronautique innovante et compétitive, génératrice de projets industriels économiquement viables pour le domaine du transport aérien durable**

Indicateur 6.1 Taux de remboursement cumulé en euro constants des avances remboursables allouées depuis la mise en oeuvre de ce dispositif au profit de la construction aéronautique civile (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.2 Taux de remboursement cumulé en euros constants des principales avances remboursables rapporté au taux prévu à l'origine et à même échéance (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **192 - Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle**

Objectif 1 **Contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises par le développement des pôles de compétitivité**

Indicateur 1.1 Impact de la politique des pôles de compétitivité sur les entreprises et les territoires (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Optimiser la valorisation de la recherche des organismes de formation supérieure et de recherche**

Indicateur 2.1 Part des ressources relatives à la recherche apportées aux opérateurs par les redevances sur titre de propriété intellectuelle (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.2 Part des montants des contrats de recherche et des partenariats sur les ressources des écoles consacrées à la recherche (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.3 Bibliométrie des écoles (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Contribuer au développement des entreprises technologiquement innovantes**

Indicateur 3.1 Ecart du taux de croissance sur trois ans du CA des entreprises aidées par OSEO innovation rapporté à celui des entreprises similaires (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Ecart entre le taux de pérennité à trois ans des entreprises technologiques aidées par les écoles, et celui des entreprises nouvelles (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Développer l'efficience dans la gestion des aides à l'innovation**

Indicateur 4.1 Taux de remboursement en année n des aides à l'innovation engagées par OSEO innovation en année n-10 (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Part des aides donnant lieu à un retour, au sein de l'enveloppe des aides attribuées par OSEO innovation (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Développer l'efficience et l'attractivité des formations d'écoles du programme**

Indicateur 5.1 Coût unitaire de formation par étudiant (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

mission Indicateur 5.2 Taux d'insertion des élèves diplômés des écoles après leur sortie de formation (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.3 Ratio ressources propres sur ressources totales des Ecoles des Mines, de l'Institut Télécom et de Supélec (du point de vue du contribuable)

Programme **191 - Recherche duale (civile et militaire)**

Objectif 1 **Améliorer la qualité et l'orientation des programmes de recherche civile répondant à des besoins de la défense** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Proportion du montant de projets dont des retombées potentielles pour la défense ont été précisément identifiées (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Soutenir le développement des PME duales susceptibles de travailler pour les besoins de la défense** *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Pourcentage de montant total des projets dont bénéficient les PME-PMI (du point de vue du contribuable)

Programme **186 - Recherche culturelle et culture scientifique**

Objectif 1 **Promouvoir, auprès du public le plus large, la recherche culturelle et la culture scientifique et technique**

Indicateur 1.1 Evolution du nombre annuel de visiteurs physiques et virtuels d'Universcience, opérateur de la culture scientifique et technique (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.2 Taux de satisfaction des visiteurs d'Universcience (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Objectif 2 **Renforcer l'autonomie financière des établissements publics diffusant la culture scientifique et technique notamment par l'amélioration de la part de leurs ressources propres**

Indicateur 2.1 Part des ressources propres d'Universcience, opérateur de la culture scientifique et technique (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Programme **142 - Enseignement supérieur et recherche agricoles**

Objectif 1 **Former des ingénieurs, des vétérinaires et des paysagistes répondant aux besoins des milieux économiques, formés aux pratiques de la recherche et ouverts sur l'international**

mission Indicateur 1.1 Taux d'insertion des diplômés (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 2 **Organiser les formations dans des conditions optimales de coût et de qualité de service**

Indicateur 2.1 Coût unitaire de formation par étudiant (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Développer la valorisation de la recherche vers les secteurs professionnels et l'appui aux politiques publiques**

Indicateur 3.1 Part des publications destinées aux secteurs professionnels et à l'appui aux politiques publiques (du point de vue du citoyen)

Mission **Régimes sociaux et de retraite**

Programme **198 - Régimes sociaux et de retraite des transports terrestres**

Objectif 1 **Contribuer à la compensation de la pénibilité des conditions de travail des conducteurs routiers, avec un objectif de développement de l'emploi**

Indicateur 1.1 Niveau des embauches de conducteurs en contrepartie des départs en CFA (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Contribuer à l'équilibre du régime de retraite de la SNCF, avec un objectif d'efficacité de gestion**

Indicateur 2.1 Dépenses de gestion pour 1 € de prestations servies (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Coût unitaire d'une primo liquidation de pensions retraite (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Taux de récupération des "indus" (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Contribuer à l'équilibre du régime de retraite de la RATP, avec un objectif d'efficacité de gestion**

Indicateur 3.1 Dépenses de gestion pour 1 € de prestations servies (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Coût unitaire d'une primo liquidation de pensions retraite (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Taux de récupération des "indus" (du point de vue du contribuable)

Programme **197 - Régimes de retraite et de sécurité sociale des marins**

Objectif 1 **Optimiser le régime de protection sociale des marins** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Coût unitaire d'une primo liquidation de pension retraite (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Dépenses de gestion pour 1 € de pension (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 1.3 Taux de recouvrement « global » (du point de vue du contribuable)

Programme **195 - Régime de retraite des mines, de la SEITA et divers**

Objectif 1 **Optimiser la gestion des régimes**

Indicateur 1.1 Coût unitaire d'une primo liquidation de pensions (tous droits) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Rapport entre la rémunération versée par l'Etat et la masse des prestations servies (caisse des mines) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Rapport entre la rémunération versée par l'Etat et la masse des prestations servies (régime SEITA) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Optimiser le taux de recouvrement**

Indicateur 2.1 Taux de récupération des indus et trop versés (du point de vue du contribuable)

Mission **Relations avec les collectivités territoriales**

Programme **119 - Concours financiers aux communes et groupements de communes**

Objectif 1 **Promouvoir les projets de développement local**

mission Indicateur 1.1 Pourcentage de projets bénéficiant d'un taux de subvention compris entre 25% et 35% (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Délai séparant la décision de subvention de la fin de réalisation du projet (du point de vue du contribuable)

Programme **120 - Concours financiers aux départements**

Programme **121 - Concours financiers aux régions**

Programme **122 - Concours spécifiques et administration**

Objectif 1 **Réduire les délais de parution des textes d'application relevant de la responsabilité de la DGCL**

Indicateur 1.1 Délais réels de parution des textes réglementaires relevant de la responsabilité de la DGCL (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Garantir une gestion des dotations adaptée aux contraintes des collectivités locales**

Indicateur 2.1 Nombre, montant moyen et volume des rectifications du montant des dotations opérées en cours d'année (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Indicateur 2.2 Dates de communication des dotations (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Améliorer l'information des collectivités territoriales et de l'administration territoriale sur la décentralisation**

Indicateur 3.1 Réponses aux pouvoirs publics (Parlement, Cour des comptes, préfectures…) (du point de vue de l'usager)

Mission **Remboursements et dégrèvements**

Programme **200 - Remboursements et dégrèvements d'impôts d'État (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Permettre aux usagers de bénéficier de leurs droits le plus rapidement possible**

Indicateur 1.1 Taux de demandes de remboursement de crédit TVA non imputable et de restitutions d'impôts sur les sociétés remboursées dans un délai inférieur ou égal à 30 jours (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Ancienneté des demandes de remboursement de crédit de TVA non imputable qui ont fait l'objet d'un remboursement (partiel ou total) dans un délai strictement supérieur à 30 jours (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Taux de réclamations contentieuses en matière d'IR et de contribution à l'audiovisuel public traitées dans le délai d'un mois (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Programme **201 - Remboursements et dégrèvements d'impôts locaux (crédits évaluatifs)**

Objectif 1 **Permettre aux usagers de bénéficier de leurs droits le plus rapidement possible**

Indicateur 1.1 Taux de réclamations contentieuses relatives à la taxe d'habitation traitées dans le délai d'un mois (du point de vue de l'usager)

Mission **Santé**

Programme **204 - Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins** *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Développer la participation des usagers**

Indicateur 1.1 Taux de participation des associations aux instances auxquelles elles doivent participer (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Améliorer l'état de santé de la population et réduire les inégalités territoriales et sociales de santé**

mission Indicateur 2.1 Proportion de découvertes de séropositivité diagnostiquées à un stade de SIDA (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.2 Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein dans la population cible (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.3 Consommation annuelle d'alcool par habitant de plus de 15 ans (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.4 Prévalence du tabagisme quotidien chez les jeunes (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Développer les bonnes pratiques alimentaires et la pratique d'une activité physique**

Indicateur 3.1 Taux de reconnaissance des campagnes de l'INPES portant sur la nutrition (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Prévalence de l'obésité et du surpoids chez l'enfant (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Réduire les risques liés à des facteurs environnementaux**

Indicateur 4.1 Evolution de la proportion de la population alimentée par de l'eau non conforme pour les paramètres microbiologiques et pesticides (du point de vue de l'usager)

Indicateur 4.2 Taux de déclarations obligatoires sur les risques d'intoxication au plomb ayant fait l'objet d'une enquête (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Améliorer le système de défense sanitaire en vue de faire face aux menaces**

Indicateur 5.1 Pourcentage de plans nationaux et de procédures ayant fait l'objet d'un retour d'expérience ou d'un exercice au cours des trois dernières années (du point de vue de l'usager)

Objectif 6 **Améliorer l'accès à la greffe**

Indicateur 6.1 Nombre de greffes d'organes (du point de vue du citoyen)

Objectif 7 **Améliorer les fonctions de contrôle et de police sanitaire**

Indicateur 7.1 Délai de traitement des autorisations de mise sur le marché (AMM) (du point de vue de l'usager)

Objectif 8 **Optimiser le pilotage de l'offre de soins**

Indicateur 8.1 Taux d'évolution des délais compris entre le recueil des données du dernier établissement et la production de l'échelle nationale des coûts par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) (du point de vue de l'usager)

Objectif 9 **Adapter la formation des étudiants en fonction des besoins de santé**

Indicateur 9.1 Pourcentage des étudiants en médecine s'orientant vers la médecine générale de premier recours (du point de vue du citoyen)

Programme **171 - Offre de soins et qualité du système de soins (supprimé)**

Programme **183 - Protection maladie**

Objectif 1 **Garantir l'accès aux soins des personnes disposant de faibles ressources**

Indicateur 1.1 Accès aux soins des bénéficiaires de la CMUc (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Divergence entre les ressources déclarées et les ressources contrôlées (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Assurer la délivrance de l'aide médicale de l'Etat dans des conditions appropriées de délais et de contrôles**

Indicateur 2.1 Délai moyen d'instruction des dossiers (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Taux de contrôle des dossiers des bénéficiaires de l'aide médicale de l'Etat par la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Réduire les délais de présentation et de paiement des offres d'indemnisation du FIVA**

Indicateur 3.1 Pourcentage des offres présentées aux victimes de pathologies graves dans le délai légal de six mois (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Pourcentage des offres payées dans le délai réglementaire de deux mois (du point de vue de l'usager)

Mission **Sécurité**

Programme **176 - Police nationale**

Objectif 1 **Réduire l'insécurité** *(libellé modifié)*

mission Indicateur 1.1 Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens constatés en zone police (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

mission Indicateur 1.2 Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes constatés en zone police (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.3 Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'escroqueries et d'infractions économiques et financières constatés en zone police (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.4 Evolution du nombre d'infractions révélées par l'action des services (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.5 Indice d'évolution de l'efficacité de la surveillance générale sur les atteintes aux biens (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.6 Taux d'engagement des effectifs sur le terrain (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Optimiser l'emploi des forces mobiles**

Indicateur 2.1 Indice d'efficacité de l'emploi des CRS en sécurité générale (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Indice de disponibilité des forces de maintien de l'ordre (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière**

mission Indicateur 3.1 Nombre d'accidents, des tués et des blessés (ATB) en zone Police (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 3.3 Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents mortels impliquant l'usage de stupéfiants (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 3.4 Indice d'efficacité des opérations de contrôle de vitesse relevées dans les zones accidentogènes (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer le taux d'élucidation des crimes et délits**

mission Indicateur 4.1 Taux détaillé d'élucidation (principaux indicateurs de la délinquance) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 4.2 Taux d'identification des traces papillaires exploitables recueillies sur les scènes d'infraction (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Taux de signalisation au Fichier National d'Analyse des Empreintes Génétiques (FNAEG) des individus mis en cause (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Optimiser l'emploi des ressources**

Indicateur 5.1 Taux de disponibilité des véhicules (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Taux de réalisation des formations institutionnelles prioritaires (du point de vue du citoyen)

Programme **152 - Gendarmerie nationale**

Objectif 1 **Réduire l'insécurité** *(libellé modifié)*

mission Indicateur 1.1 Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes aux biens constatés en zone gendarmerie (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

mission Indicateur 1.2 Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes constatés en zone gendarmerie (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.3 Evolution du nombre de crimes et délits en matière d'escroqueries et d'infractions économiques et financières constatés en zone gendarmerie (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.4 Evolution du nombre d'infractions révélées par l'action des services (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.5 Indice d'évolution de l'efficacité de la surveillance générale sur les atteintes aux biens (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.6 Taux d'engagement des effectifs sur le terrain (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.7 Taux d'interventions réalisées dans un délai supérieur à 2 fois le délai moyen (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Optimiser l'emploi des forces mobiles**

Indicateur 2.1 Indice d'efficacité de l'emploi de la gendarmerie mobile en sécurité générale (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux de capacité opérationnelle des escadrons de gendarmerie mobile (EGM) en ordre public (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Renforcer l'efficacité dans la lutte contre l'insécurité routière**

mission Indicateur 3.1 Nombre des accidents, des tués et des blessés (ATB) en zone Gendarmerie (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Indice d'efficacité du dépistage d'alcoolémie sur les accidents corporels dus à l'alcool (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.3 Indice d'efficacité du dépistage des stupéfiants sur les accidents mortels impliquant l'usage de stupéfiants (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.4 Indice d'efficacité des opérations de contrôle de vitesse relevées dans les zones accidentogènes (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer le taux d'élucidation des crimes et délits**

mission Indicateur 4.1 Taux détaillé d'élucidation (principaux indicateurs de la délinquance) (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 4.2 Taux d'identification des traces papillaires exploitables recueillies sur les scènes d'infraction (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Taux de signalisation au Fichier National d'Analyse des Empreintes Génétiques (FNAEG) des individus mis en cause (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Optimiser l'emploi des ressources**

Indicateur 5.1 Taux de disponibilité des véhicules (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Taux de vacance moyen des logements (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.3 Evolution du coût global des loyers hors caserne (du point de vue du contribuable)

Objectif 6 **Garantir les conditions d'exécution des missions militaires de protection et de contrôle gouvernemental** *(libellé modifié)*

Indicateur 6.1 Taux d'engagement des unités dans les missions militaires de protection et de contrôle gouvernemental (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 7 **Renforcer l'efficacité de l'action civile et militaire de la France à l'étranger**

Indicateur 7.1 Nombre de jours OPEX (du point de vue du citoyen)

Mission **Sécurité civile**

Programme **161 - Intervention des services opérationnels**

Objectif 1 **Optimiser les moyens de lutte contre les feux de forêts**

Indicateur 1.1 Disponibilité opérationnelle de la flotte de la base d'avions de la sécurité civile par flottille durant la "saison feux" (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Coût total de l'heure de vol de la flotte de la BASC par flottille (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Disponibilité des véhicules spécifiques de la lutte contre les feux de forêts des unités d'instruction et d'intervention de la sécurité civile durant la "saison feux" (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Optimiser le potentiel d'engagement des Unités d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile (UIISC)**

Indicateur 2.1 Pourcentage des effectifs en opérations ou disponibles pour intervention (moyens engagés et engageables) (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser le coût d'exploitation de la flotte du Groupement d'Hélicoptères de la Sécurité Civile (GHSC)**

mission Indicateur 3.1 Taux de disponibilité de la flotte du groupement d'hélicoptères (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Coût total de l'heure de vol de la flotte du groupement d'hélicoptères de la sécurité civile (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Réduire le délai moyen de satisfaction des demandes d'interventions sur engins explosifs**

Indicateur 4.1 Délai moyen de satisfaction des demandes d'interventions sur engins de guerre (explosion ordonance disposal ou EOD) (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 4.2 Délai moyen d'intervention sur colis piégé (du point de vue du citoyen)

Programme **128 - Coordination des moyens de secours**

Objectif 1 **Optimiser les mesures de prévention et de lutte contre les feux de forêt**

Indicateur 1.1 Indices de mobilisation des colonnes de renforts prévisionnelles et curatives pendant la campagne "saison feux" (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 1.2 Efficacité du dispositif de protection des forêts pendant la campagne "saison feux" (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer la sécurité des sapeurs pompiers en intervention**

Indicateur 2.1 Taux de fréquence des accidents de sapeurs-pompiers imputables au service (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.2 Attrait des formations proposées par l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Harmoniser les moyens des services départementaux d'incendie et de secours**

mission Indicateur 3.1 Taux d'adhésion des SDIS à l'infrastructure complémentaire Acropol - Antares (du point de vue du citoyen)

Mission **Solidarité, insertion et égalité des chances**

Programme **304 - Lutte contre la pauvreté : revenu de solidarité active et expérimentations sociales**

Objectif 1 **Améliorer l'accès à l'emploi et l'autonomie financière des bénéficiaires du RSA**

mission Indicateur 1.1 Part des bénéficiaires du RSA sans emploi qui reprennent une activité (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Part des foyers bénéficiaires du RSA en emploi dont les revenus sont supérieurs à 150% du montant forfaitaire (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Taux de sortie du RSA pour dépassement de ressources (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Réduire la pauvreté**

Indicateur 2.1 Taux de pauvreté monétaire ancré dans le temps (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Intensité de la pauvreté (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Taux de travailleurs pauvres (du point de vue du citoyen)

Programme **106 - Actions en faveur des familles vulnérables**

Objectif 1 **Mettre en oeuvre une stratégie nationale d'adoption notamment en sécurisant les procédures d'adoption à l'étranger**

Indicateur 1.1 Proportion d'adoptions internationales réalisées par l'intermédiaire de l'Agence française pour l'adoption (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Lutter contre les situations de maltraitance des personnes vulnérables**

Indicateur 2.1 Taux d'appels traités par le dispositif d'accueil téléphonique, de suivi et de traitement des situations de maltraitance envers les enfants (SNATED) et suites données par les Conseils généraux (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Garantir aux adultes vulnérables une protection juridique adaptée à leurs besoins**

Indicateur 3.1 Taux de sortie des mesures de protection judiciaire (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 3.2 Coût moyen par département des mesures de protection exercées par les services tutélaires (du point de vue de l'usager)

Programme **157 - Handicap et dépendance**

Objectif 1 **Accroître l'effectivité et la qualité des décisions prises au sein des MDPH**

mission Indicateur 1.1 Qualité des processus de décision des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Qualité de l'application des mesures décidées par la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Offrir aux personnes handicapées les mêmes chances dans l'emploi**

Indicateur 2.1 Part des travailleurs handicapés (TH) concernés par des conventions d'appui ou de mise à disposition, rapportée au nombre de TH présents dans l'ESAT au 31 décembre (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 3 **Accompagner le retour vers l'emploi pour développer la part du revenu du travail dans les ressources des allocataires de l'allocation adultes handicapés (AAH)**

Indicateur 3.1 Part des allocataires de l'AAH percevant une rémunération d'activité (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Lutter contre les situations de maltraitance des personnes vulnérables**

Indicateur 4.1 Taux d'appels téléphoniques traités par le dispositif d'accueil téléphonique, de suivi et de traitement des situations de maltraitance envers les personnes âgées et les adultes handicapés (du point de vue de l'usager)

Programme 137 - Égalité entre les hommes et les femmes

Objectif 1 **Contribuer au développement de l'égalité professionnelle par l'orientation, la diversification des emplois et la négociation collective**

Indicateur 1.1 Part des filles, au niveau national, parmi les élèves des terminales des filières scientifiques et technologiques (séries S et STI) dans les lycées. Indicateur associé : nombre de candidatures au Prix de la vocation scientifique et technique des filles (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Proportion de dispositifs pour l'égalité hommes - femmes mis en place dans le monde de l'entreprise (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Améliorer la qualité de service des permanences téléphoniques nationales d'aide aux personnes victimes de violence et l'efficience des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)**

Indicateur 2.1 Taux de réponse des permanences téléphoniques nationales (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Pourcentage de centres dont le coût par personne accueillie est supérieur de 60% au coût moyen des centres (du point de vue du contribuable)

Programme 124 - Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Faire de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) un levier de performance**

Indicateur 1.1 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Accroître l'efficacité de gestion des fonctions d'appui**

Indicateur 2.1 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Indice d'évolution des dépenses de fonctionnement courant (hors loyers et charges immobilières) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.4 Taux d'occupation des locaux (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Améliorer la qualité du service rendu dans les autres fonctions transversales**

Indicateur 3.1 Délai d'application des textes (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Ecart moyen entre les dates de mise à disposition ayant fait l'objet d'un engagement et les dates effectives de mise à disposition de statistiques (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Assurer la montée en puissance des fonctions budgétaires et comptables dans les nouveaux établissements et services**

Indicateur 4.1 Qualité du dispositif de Contrôle Interne dans les structures territoriales (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Mission **Sport, jeunesse et vie associative**

Programme **219 - Sport**

Objectif 1 **Accroître la pratique sportive, notamment au sein des clubs, en apportant une attention particulière aux publics prioritaires**

mission Indicateur 1.1 Licences délivrées par les fédérations sportives : nombre et taux par publics prioritaires (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Répartition des subventions de la part territoriale du CNDS par montant alloué (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Proportion des crédits de la part territoriale du CNDS affectée aux publics prioritaires (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Promouvoir la rigueur financière et l'efficacité des fédérations sportives**

Indicateur 2.1 Nombre de fédérations sportives présentant une situation financière fragile ou dégradée (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Taux d'autofinancement des fédérations sportives (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Apporter une attention particulière à une répartition équilibrée des équipements sportifs sur le territoire national, et promouvoir la réalisation d'équipements structurants.**

Indicateur 3.1 Répartition des équipements sportifs sur le territoire (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Proportion des subventions d'équipement du CNDS attribuées aux départements "sous-équipés" (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives.**

mission Indicateur 4.1 Rang sportif de la France (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Part des sportifs de haut niveau accueillis dans le réseau des établissements (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Renforcer le respect de l'éthique dans le sport et préserver la santé des sportifs**

Indicateur 5.1 Nombre de sportifs de haut niveau ou « espoirs » ayant satisfait aux obligations de suivi médical complet au cours de l'année rapporté au nombre total de sportifs de haut niveau ou espoirs (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Coût moyen global des contrôles et des analyses anti-dopage (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.3 Nombre de contrôles hors compétition / nombre total de contrôles (du point de vue du citoyen)

Objectif 6 **Adapter la formation aux évolutions des métiers et recentrer l'offre de formation des établissements sur les missions de service public.**

Indicateur 6.1 Proportion de diplômés qui occupent effectivement un emploi en rapport avec la qualification obtenue après la délivrance du diplôme (du point de vue de l'usager)

Indicateur 6.2 Part des formations assurées dans le réseau des établissements correspondant aux activités en environnement spécifique et aux secteurs en tension (du point de vue du contribuable)

Indicateur 6.3 Taux d'insertion professionnelle des sportif(ve)s de haut niveau (du point de vue de l'usager)

Programme **163 - Jeunesse et vie associative**

Objectif 1 **Favoriser l'initiative et l'engagement des jeunes** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Développement des projets à finalité professionnelle dans le cadre du dispositif "Envie d'agir" (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Service Civique (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Objectif 2 **Soutenir la structuration et le dynamisme du secteur associatif**

Indicateur 2.1 Qualité de service rendu pour l'information relative à la vie associative (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.2 Taux de rotation des postes FONJEP du programme "jeunesse et vie associative" (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Répartition des subventions aux associations par montant alloué (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Améliorer la sécurité des mineurs accueillis collectivement à l'occasion des vacances scolaires et des loisirs**

Indicateur 3.1 Nombre de contrôles / nombre d'accueils déclarés (du point de vue du citoyen)

Indicateur 3.2 Nombre d'injonctions / nombre de contrôles (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Améliorer la capacité des expérimentations à préfigurer des politiques de jeunesse innovantes**

Indicateur 4.1 Nombre de projets ayant démarré effectivement six mois après leur sélection (du point de vue du contribuable)

mission Indicateur 4.2 Part des expérimentations contrôlées dans l'ensemble des expérimentations (du point de vue du citoyen)

Programme **210 - Conduite et pilotage de la politique du sport, de la jeunesse et de la vie associative (supprimé)**

Mission **Travail et emploi**

Programme **102 - Accès et retour à l'emploi**

Objectif 1 **Favoriser l'accès et le retour à l'emploi**

- Indicateur 1.1 Taux de retour à l'emploi des publics prioritaires et des personnes résidant en ZUS (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.2 Effectivité du contrôle de la recherche d'emploi (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 1.3 Part des bénéficiaires de la prime pour l'emploi (PPE) précédemment au chômage ou inactifs (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Améliorer l'efficacité du service rendu à l'usager par Pôle emploi**

- Indicateur 2.1 Nombre de mises en relation positives rapporté au nombre de mises en relation (du point de vue de l'usager)
- Indicateur 2.2 Délai moyen d'un recrutement par l'intermédiaire de Pôle emploi (du point de vue de l'usager)
- Indicateur 2.3 Coût de la mise en relation positive (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.4 Pourcentage de demandeurs d'emploi satisfaits des services rendus Pôle emploi (du point de vue de l'usager)
- Indicateur 2.5 Pourcentage des employeurs satisfaits des services rendus par Pôle emploi (du point de vue de l'usager)
- Indicateur 2.6 Part des salariés en contrat unique d'insertion ayant bénéficié d'un suivi par Pôle emploi (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Accompagner vers l'emploi les personnes les plus éloignées du marché du travail**

- **mission** Indicateur 3.1 Taux d'insertion dans l'emploi 6 mois après la sortie d'un contrat unique d'insertion (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.2 Taux d'insertion dans l'emploi des jeunes bénéficiaires d'un dispositif spécifique (CIVIS, EPIDe, contrat d'autonomie) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.3 Taux d'insertion dans l'emploi à la sortie des structures d'insertion par l'activité économique (EI, ETTI, AI) (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.4 Nombre de travailleurs handicapés placés dans l'emploi (du point de vue du citoyen)
- Indicateur 3.5 Part des jeunes non qualifiés (niveaux VI et V bis et V sans diplôme) et des jeunes résidant en ZUS dans le total des jeunes bénéficiaires d'un dispositif spécifique (CIVIS, EPIDe, contrat d'autonomie) (du point de vue du contribuable)

Programme **103 - Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi**

Objectif 1 **Assurer l'effectivité du contrôle de la formation professionnelle (objectif transversal)**

- Indicateur 1.1 Part de la masse financière contrôlée sur la masse contrôlable (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Nombre d'entités contrôlées sur le nombre d'entités contrôlables (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Développer la GPEC dans les PME au bénéfice des salariés les plus fragilisés par les mutations économiques**

- Indicateur 2.1 Nombre de salariés couverts par une démarche d'appui conseil en GPEC (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Part des salariés les plus fragilisés dans les publics bénéficiaires des actions de développement de l'emploi et des compétences (ADEC) (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Contribuer à la revitalisation des territoires et au reclassement des salariés licenciés pour motif économique**

- Indicateur 3.1 Nombre d'emplois créés par rapport au nombre d'emplois supprimés, à l'échéance des conventions de revitalisation (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 3.2 Taux de reclassement des salariés bénéficiaires d'une cellule de reclassement (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 3.3 Taux de reclassement à l'issue de la convention de reclassement personnalisé (CRP) et du contrat de transition professionnelle (CTP) (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Faciliter l'insertion dans l'emploi par le développement de l'alternance, l'accès aux compétences-clefs et la validation des acquis de l'expérience**

Indicateur 4.1 Taux d'insertion dans l'emploi à l'issue du contrat d'apprentissage (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Taux d'insertion dans l'emploi à l'issue du contrat de professionnalisation (par tranche d'âge de : -26 ans, 26-45 ans, +45 ans) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.3 Taux d'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante à l'issue d'une formation aux compétences-clefs (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.4 Accès à la VAE (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 5 **Stimuler la création et la reprise des TPE et favoriser l'embauche dans des secteurs d'activité spécifiques**

Indicateur 5.1 Taux de croissance annuel du nombre d'heures travaillées dans le secteur des services à la personne (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Taux d'emploi créé (y compris celui du créateur) à la création, à un an et trois ans dans les entreprises créées et accompagnées (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.3 Part des auto-entrepreneurs ayant basculé dans le régime normal (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Programme **111 - Amélioration de la qualité de l'emploi et des relations du travail**

Objectif 1 **Cibler l'activité de contrôle des services d'inspection du travail sur des priorités de la politique du travail**

Indicateur 1.1 Part des contrôles portant sur 5 priorités de la politique du travail (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Contribuer à la prévention et à la réduction des risques professionnels**

Indicateur 2.1 Part des interventions du réseau ANACT consacrées aux priorités poursuivies dans le cadre du programme (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Nombre de substances chimiques évaluées par l'AFSSET hors procédures Reach et biocides (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Garantir l'effectivité du droit du travail**

Indicateur 3.1 Part des entreprises s'étant mises en conformité suite à un premier constat d'infraction par l'inspection du travail sur le droit des contrats de courte durée (CDD, intérim) (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Dynamiser la négociation collective et améliorer les conditions du dialogue social**

mission Indicateur 4.1 Part des entreprises et des salariés concernés par une négociation collective (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Délai moyen d'extension par l'administration du travail des accords de branche (du point de vue de l'usager)

Indicateur 4.3 Part des établissements (de 11 à 49 salariés) couverts par des délégués du personnel dans 3 secteurs prioritaires (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.4 Pourcentage de branches dont le coefficient de bas de grille atteint au moins le niveau du SMIC (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Lutter efficacement contre le travail illégal**

Indicateur 5.1 Part des contrôles portant sur le travail illégal (du point de vue du contribuable)

Indicateur 5.2 Part des contrôles pour travail illégal donnant lieu à un PV pour travail illégal (du point de vue du contribuable)

Programme 155 - Conception, gestion et évaluation des politiques de l'emploi et du travail

Objectif 1 Accroître la qualité du pilotage des DIRECCTE *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Taux de satisfaction des usagers suite à un contact de moins d'un an avec les DIRECCTE (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 Accroître l'efficience de la gestion des moyens *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 Développer une gestion des emplois, des effectifs et des compétences *(libellé modifié)*

Indicateur 3.1 Part des agents de la mission affectés aux métiers définis comme prioritaires par le plan de gestion prévisionnel des effectifs, des emplois et des compétences (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Nombre de régions dont le taux de vacance est supérieur au double de la moyenne nationale (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-517 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 Satisfaire les utilisateurs des statistiques, études et évaluations

Indicateur 4.1 Taux de satisfaction des travaux d'études, statistiques et de recherche (du point de vue de l'usager)

Indicateur 4.2 Notoriété des travaux d'études, statistiques et de recherche (du point de vue du citoyen)

Mission **Ville et logement**

Programme **177 - Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables**

Objectif 1 **Améliorer la qualité et l'efficience de l'offre de services pour les personnes les plus vulnérables**

Indicateur 1.1 Part des personnes hébergées en CHRS accédant à un logement ou à un emploi (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.2 Proportion des personnes hébergées suite à une orientation par le SIAO (du point de vue de l'usager) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.3 Proportion de places en logement adapté par rapport au nombre de places d'hébergement (HI + HS) (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.4 Proportion de la dépense d'hôtel par rapport aux dépenses d'hébergement d'urgence (HU) et par rapport aux dépenses d'hébergement (HU - HI - HS) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.5 Ecart des coûts moyens régionaux de l'hébergement, pour chaque type d'hébergement (HS + HI) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.6 Part des ménages hébergés grâce à l'ALT1 (Allocation logement temporaire) dont le séjour est inférieur à six mois (du point de vue du contribuable)

Programme **109 - Aide à l'accès au logement**

Objectif 1 **Aider les ménages modestes à faire face à leurs dépenses de logement**

Indicateur 1.1 Taux d'effort net moyen des ménages en locatif (avec charges) sur trois catégories de ménages : bénéficiaires de minima sociaux, salariés et étudiants (dont boursiers et non boursiers) (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Favoriser l'insertion par le logement des personnes en grande difficulté**

Indicateur 2.1 Pourcentage de personnes logées dans l'année provenant d'un CHRS (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 3 **Veiller à une bonne information du public dans le domaine du logement**

Indicateur 3.1 Taux de satisfaction des usagers ayant consulté une association départementale pour l'information sur le logement (ADIL) (du point de vue de l'usager)

Programme **135 - Développement et amélioration de l'offre de logement**

Objectif 1 **Satisfaire dans les meilleurs délais la demande de logements locatifs, en particulier dans les zones tendues**

Indicateur 1.1 Fluidité du parc de logements sociaux (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Pourcentage de logements locatifs sociaux (en PLUS, PLAI et PLS) en zone tendue, moyennement tendue et détendue (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Pourcentage de logements privés conventionnés par l'Anah par zone (en zone tendue, moyennement tendue et détendue) (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.4 Part des personnes relogées parmi les personnes désignées prioritaires par les commissions de médiation DALO et n'ayant pas refusé l'offre (en année civile) (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Mieux répartir les logements sociaux au sein des agglomérations**

Indicateur 2.1 Pourcentage de logements locatifs sociaux financés dans les communes soumises à l'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (loi SRU) par rapport à leur objectif annuel moyen sur la période triennale par tranches (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer et adapter la qualité du parc privé**

Indicateur 3.1 Pourcentage des subventions accordées par l'Anah pour sortir d'une situation d'indignité par rapport au total des subventions accordées par l'Anah (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Taux de logements aidés par l'Anah en vue d'une adaptation aux besoins des personnes âgées ou handicapées (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.3 Taux de logements aidés par l'Anah dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Objectif 4 **Développer l'accession sociale à la propriété**

Indicateur 4.1 Part des ménages primo-accédants sur le total des accédants (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Part des bénéficiaires du PTZ à revenus modestes (du point de vue du citoyen)

Objectif 5 **Promouvoir le développement durable dans le logement et, plus généralement, dans la construction**

Indicateur 5.1 Consommation énergétique globale des bâtiments (du point de vue du citoyen)

Programme 147 - Politique de la ville

Objectif 1 **Renforcer la mixité fonctionnelle des territoires urbains prioritaires**

Indicateur 1.1 Écart entre la densité d'établissements exerçant une activité d'industrie, de commerce ou de services dans les ZFU et celle constatée dans les unités urbaines correspondantes (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Écart entre l'évolution du nombre d'emplois salariés existants dans les ZFU et celui constaté dans les unités urbaines correspondantes (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Améliorer l'encadrement éducatif et les chances de réussite scolaire des élèves les plus en difficulté**

Indicateur 2.1 Évolution des chances de "réussite scolaire" des élèves des ZUS (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Efficience de l'allocation de moyens consacrés à la réussite éducative et aux internats d'excellence. (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser l'utilisation des fonds dédiés au programme, capitaliser les expériences et diffuser l'information.**

Indicateur 3.1 Part des crédits consacrés aux communes prioritaires (hors compensation des allègements de charges sociales). (du point de vue de l'usager)

Indicateur 3.2 Part des crédits mobilisés pour la rénovation urbaine selon le niveau de priorité des zones à rénover (du point de vue du contribuable)

Objectif 4 **Améliorer la qualité de l'habitat pour les habitants des quartiers concernés par le PNRU**

Indicateur 4.1 Taux de couverture des démolitions par des reconstructions (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.2 Respect de la programmation pour l'amélioration de l'habitat (du point de vue de l'usager)

Objectif 5 **Maîtriser le coût et les délais du programme national de rénovation urbaine.**

Indicateur 5.1 Respect du calendrier d'engagement du PNRU (du point de vue du citoyen)

Indicateur 5.2 Evolution du coût moyen des opérations d'investissement financées dans le cadre du programme national de rénovation urbaine. (du point de vue du citoyen)

Budgets annexes

Mission **Contrôle et exploitation aériens**

Programme **613 - Soutien aux prestations de l'aviation civile**

Objectif 1 **Rendre un service de gestion des ressources humaines au meilleur coût**

Indicateur 1.1 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Maîtriser l'équilibre recettes/dépenses et l'endettement du budget annexe**

Indicateur 2.1 Endettement/capacité d'autofinancement (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **S'assurer du recouvrement optimum des recettes du budget annexe**

Indicateur 3.1 Taux de recouvrement des recettes du budget annexe (du point de vue du contribuable)

Programme **612 - Navigation aérienne**

Objectif 1 **Assurer un haut niveau de sécurité de la navigation aérienne**

mission Indicateur 1.1 Nombre de croisements hors norme pour 100 000 vols (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Maîtriser l'impact environnemental du trafic aérien**

mission Indicateur 2.1 Nombre d'événements non conformes au respect de la trajectoire initiale de décollage à Orly et Roissy (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Efficacité horizontale des vols (écart entre la trajectoire parcourue et la trajectoire directe des vols) (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Améliorer la ponctualité des vols**

Indicateur 3.1 Niveau de retard moyen par vol pour cause ATC (du point de vue de l'usager)

Objectif 4 **Améliorer l'efficacité économique des services de navigation aérienne**

Indicateur 4.1 Niveau du taux unitaire de route français (du point de vue de l'usager)

Indicateur 4.2 Evolution des taux unitaires des redevances métropolitaines de navigation aérienne (du point de vue du contribuable)

Indicateur 4.3 Evolution du coût unitaire des unités de service de navigation aérienne (du point de vue du contribuable)

Objectif 5 **Améliorer le taux de couverture des coûts des services de navigation aérienne outre-mer par les redevances**

Indicateur 5.1 Taux de couverture des coûts des services de navigation aérienne outre-mer par la redevance pour services terminaux et la redevance océanique (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Programme **614 - Transports aériens, surveillance et certification**

Objectif 1 **Concourir à la sécurité et à la sûreté de l'aviation civile**

mission Indicateur 1.1 Nombre d'écarts majeurs à la réglementation détectés par organisme audité ou inspecté sur une base programmée (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Présence au contact direct des entreprises permettant de relever des écarts à la réglementation (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Efficacité dans la conduite des enquêtes techniques de sécurité et dans l'exploitation de leurs résultats (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Renforcer les contrôles effectués sur les compagnies étrangères**

Indicateur 2.1 Nombre de contrôles ciblés d'aéronefs étrangers sur les aéroports français effectués annuellement rapporté au nombre total de contrôles (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Limiter les impacts environnementaux du transport aérien**

mission Indicateur 3.1 Respect de la réglementation environnementale (du point de vue du citoyen)

Objectif 4 **Assurer le respect d'un cadre concurrentiel équitable pour le transport aérien**

Indicateur 4.1 Taux annuel de récidive des transporteurs aériens dont le comportement a fait l'objet d'une mise en demeure à la suite d'infractions à la réglementation relative au transport aérien (hors réglementation technique et environnementale) (du point de vue du citoyen)

Indicateur 4.2 Rapidité de traitement des réclamations des clients du transport aérien (du point de vue de l'usager)

Programme **611 - Formation aéronautique**

Objectif 1 **Assurer la formation des ingénieurs, des techniciens de la sécurité aérienne et des élèves pilotes de ligne aux meilleures conditions économiques**

Indicateur 1.1 Coût de la formation des élèves (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Répondre aux besoins du secteur aéronautique français en actions de formation** *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Taux d'insertion professionnelle des élèves (du point de vue du citoyen)

Mission **Publications officielles et information administrative**

Programme **623 - Edition et diffusion**

Objectif 1 **Moderniser la diffusion légale en développant l'offre numérique et rendre plus efficace la contribution à l'information administrative**

Indicateur 1.1 Progression du nombre de visiteurs uniques sur les nouveaux sites internet créés en 2009 (sites « BOAMP » et « Circulaires ») (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.2 Satisfaction des visiteurs du portail "service-public.fr" (du point de vue de l'usager)

Indicateur 1.3 Nombre de téléchargements de documents numériques (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Optimiser la production et la diffusion des données**

Indicateur 2.1 Coût unitaire de la visite sur les sites « Légifrance », « Journal officiel », « Service-Public » (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Coût unitaire du renseignement téléphonique sur le "39-39" (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.3 Pourcentage d'annonces traitées en moins de cinq jours (du point de vue de l'usager)

Indicateur 2.4 Coût moyen de traitement de la page PDF (du point de vue du contribuable) *(libellé modifié)*

Indicateur 2.5 Attractivité commerciale des publications (nouveautés et nouvelles éditions) (du point de vue du contribuable)

Programme **624 - Pilotage et activités de développement des publications**

Objectif 1 **Optimiser les fonctions soutien** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Ratio d'efficience bureautique (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Ratio d'efficience de la gestion des ressources humaines (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi prévue par la loi n°87-5217 du 10 juillet 1987 (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 2 **Rationnaliser l'occupation du parc immobilier**

Indicateur 2.1 Efficience de la gestion immobilière (du point de vue du contribuable)

Comptes spéciaux

Mission **Contrôle de la circulation et du stationnement routiers**

Programme **751 - Dispositif de contrôle automatisé** *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Assurer l'efficacité du système de contrôle automatisé, en termes de respect des règles du code de la route et en termes de gestion**

Indicateur 1.1 Évolution des vitesses moyennes (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Évolution des excès de vitesse de plus de 30 km/h et de plus de 40 km/h (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.3 Pourcentage d'avis de contravention envoyés par rapport au nombre d'infractions relevées par les flashes des radars (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.4 Disponibilité des radars (du point de vue du citoyen)

Programme **752 - Circulation et stationnement routiers** *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Moderniser le système informatique du fichier national du permis de conduire**

Indicateur 1.1 Taux de réalisation du programme de modernisation du système informatique du FNPC (du point de vue du contribuable)

Mission **Développement agricole et rural**

Programme **775 - Développement et transfert en agriculture**

Objectif 1 **Orienter les structures chargées du conseil aux agriculteurs vers le développement durable** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Part d'ETP consacrée aux 3 actions prioritaires du PNDAR contribuant directement au développement durable, par les organismes bénéficiaires du programme 775 (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Programme **776 - Recherche appliquée et innovation en agriculture**

Objectif 1 **Renforcer l'évolution qualitative des appels à projets et des programmes pluriannuels** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Part des financements correspondant aux priorités retenues pour l'évolution qualitative (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Mission **Engagements internationaux en matière de lutte contre le changement climatique dans le cadre du mécanisme de financement précoce** *(nouveau)*

Programme **781 - Projets bilatéraux dans le cadre du financement précoce** *(nouveau)*

Programme **782 - Actions menées par des fonds environnementaux dans le cadre du financement précoce** *(nouveau)*

Mission **Gestion du patrimoine immobilier de l'État**

Programme **721 - Contribution au désendettement de l'État**

Programme **722 - Contribution aux dépenses immobilières (supprimé)**

Programme **723 - Contribution aux dépenses immobilières** *(libellé modifié)*

Objectif 1 **Optimiser le parc immobilier de l'Etat**

Indicateur 1.1 Pourcentage du nombre d'immeubles vendus par rapport au nombre d'immeubles recensés sur le programme national des cessions de l'année (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Objectif 2 **Améliorer la qualité des évaluations domaniales**

Indicateur 2.1 Écart moyen entre valeur vénale et prix réalisé à la vente, au titre des ventes d'un montant supérieur à 2 millions d'euros (du point de vue du contribuable)

Mission **Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien**

Programme **761 - Désendettement de l'État**

Programme **762 - Optimisation de l'usage du spectre hertzien**

Mission **Participations financières de l'État**

Programme **731 - Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État**

Objectif 1 **Veiller à l'augmentation de la valeur des participations financières de l'État**

- Indicateur 1.1 Rentabilité opérationnelle des capitaux employés (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Rentabilité financière des capitaux propres (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.3 Marge opérationnelle (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.4 Soutenabilité de l'endettement (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.5 Distribution de dividendes (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Assurer le succès des opérations de cessions des participations financières**

- Indicateur 2.1 Écarts entre les recettes de cessions et les valeurs intrinsèque et boursière des participations cédées (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 2.2 Taux des commissions versées par l'État à ses conseils (du point de vue du contribuable)

Programme **732 - Désendettement de l'État et d'établissements publics de l'État**

Objectif 1 **Contribuer au désendettement de l'État et d'administrations publiques (APU)**

- Indicateur 1.1 Réduction de la dette et des charges d'intérêts des entités entrant dans le périmètre des APU hors État (du point de vue du contribuable)
- Indicateur 1.2 Réduction de la dette et des charges d'intérêts de l'État (du point de vue du contribuable)

Mission **Pensions**

Programme **741 - Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité**

Objectif 1 **Maîtriser le coût de la gestion des pensions civiles et militaires de retraite (PCMR)**

mission Indicateur 1.1 Coût unitaire d'une primo-liquidation (du point de vue du contribuable)

Objectif 2 **Maîtriser le besoin de financement du programme**

mission Indicateur 2.1 Âge moyen à la date de radiation des cadres (du point de vue du citoyen)

mission Indicateur 2.2 Durée moyenne de cotisation (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.3 Part des agents concernés par la décote et par la surcote (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Optimiser la prévision de dépenses et recettes des pensions**

Indicateur 3.1 Dépenses de pensions civiles et militaires de retraites et allocations temporaires d'invalidité : écart entre la prévision et l'exécution (du point de vue du contribuable)

Programme **742 - Ouvriers des établissements industriels de l'État**

Objectif 1 **Maîtriser le besoin de financement du programme**

Indicateur 1.1 Âge moyen à la radiation des cadres (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Durée moyenne de cotisation (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Maîtriser les coûts de la gestion administrative inclus dans la dépense totale**

Indicateur 2.1 Coût du contrôle d'une liquidation (du point de vue du contribuable)

Indicateur 2.2 Rapport entre la rémunération versée par l'État et le montant des prestations servies (du point de vue du contribuable)

Objectif 3 **Optimiser le taux de recouvrement**

Indicateur 3.1 Taux de récupération des indus et trop-versés (du point de vue du contribuable)

Programme **743 - Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions**

Mission **Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs** *(nouveau)*

Programme **785 - Contribution à l'exploitation des services nationaux de transport conventionnés** *(nouveau)*

Objectif 1 **Améliorer l'efficacité et l'attractivité des services nationaux de transport conventionnés** *(nouveau)*

Indicateur 1.1 Contribution à l'exploitation ramenée aux véhicules-kilomètres (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Indicateur 1.2 Taux de remplissage (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Objectif 2 **Améliorer la qualité et la régularité des services nationaux de transport conventionnés** *(nouveau)*

Indicateur 2.1 Régularité des services nationaux de transport conventionnés (du point de vue de l'usager) *(nouveau)*

Programme **786 - Contribution au matériel roulant des services nationaux de transport conventionnés** *(nouveau)*

Objectif 1 **Améliorer l'utilisation du matériel roulant** *(nouveau)*

Indicateur 1.1 Contribution au matériel roulant rapportée aux véhicules-kilomètres (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Mission **Accords monétaires internationaux**

Programme **811 - Relations avec l'Union monétaire ouest-africaine**

Programme **812 - Relations avec l'Union monétaire d'Afrique centrale**

Programme **813 - Relations avec l'Union des Comores**

Mission **Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics**

Programme **821 - Avances à l'Agence de services et de paiement, au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune**

Objectif 1 **Assurer le respect des conditions de financement**

Indicateur 1.1 Respect de la règle de neutralité budgétaire des opérations, pour l'État (du point de vue du contribuable)

Programme **823 - Avances à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics**

Objectif 1 **Assurer le respect des conditions de financement et de durée des avances du Trésor**

Indicateur 1.1 Respect de la règle de neutralité budgétaire des opérations, pour l'État (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Respect des conditions de durée des avances du Trésor (du point de vue du contribuable)

Programme **824 - Avances à des services de l'État**

Objectif 1 **Assurer le respect des conditions de financement et de durée des avances du Trésor**

Indicateur 1.1 Respect de la règle de neutralité budgétaire des opérations, pour l'État (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Respect des conditions de durée des avances du Trésor (du point de vue du contribuable)

Mission **Avances à l'audiovisuel public**

Programme **841 - France Télévisions**

Objectif 1 **Proposer une offre de service public, axée sur la création française et européenne dans un univers de média global** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Progression des investissements dans la création rapportée à la progression des recettes nettes disponibles (du point de vue du citoyen) *(libellé modifié)*

Indicateur 1.2 Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Part de l'offre proposée en délinéarisé (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.4 Nombre de programmes audioécrits diffusés en soirée (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 2 **S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique** *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Audience des chaînes (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Taux de pénétration des sites Internet (du point de vue du citoyen)

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

Indicateur 3.1 Part des charges de personnel dans les charges d'exploitation (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Part des ressources propres rapportées aux ressources totales (du point de vue du contribuable)

Programme **842 - ARTE France**

Objectif 1 **Proposer une offre de service public axée sur la création française et européenne dans un univers de média global** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Progression des investissements dans la création rapportée à la progression de la ressource publique (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Part des dépenses de programmes dans les dépenses totales (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Part de l'offre proposée en délinéarisé (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 1.4 Part des programmes adaptés au public sourd et malentendant, hors publicité et habillage antenne (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique** *(libellé modifié)*

Indicateur 2.1 Audience (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Audience multimédia d'Arte : nombre de visiteurs du site Internet par jour (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

Indicateur 3.1 Part des charges de personnel dans les dépenses totales (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Part des frais de structures dans les ressources (du point de vue du contribuable) *(nouveau)*

Programme **843 - Radio France**

Objectif 1 **Proposer une offre radiophonique de service public, axée sur la culture, dans un univers de média global** *(libellé modifié)*

Indicateur 1.1 Diversité de la programmation musicale sur les antennes de Radio France (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Volume d'heures produites et diffusées, rapporté au total des effectifs permanents (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Part de l'offre des antennes proposée en délinéarisé (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 2 **S'adresser au public le plus large dans un environnement numérique** *(nouveau)*

Indicateur 2.1 Audience des antennes de Radio France (du point de vue du citoyen)

Indicateur 2.2 Nombre de podcasts téléchargés (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

Indicateur 3.1 Part des charges de personnel dans les charges d'exploitation (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Part des ressources propres dans les ressources totales (du point de vue du contribuable)

Programme **844 - Contribution au financement de l'action audiovisuelle extérieure**

Programme **845 - Institut national de l'audiovisuel**

Objectif 1 **Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel**

Indicateur 1.1 Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Part du chiffre d'affaires résultant des cessions de droits (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.3 Nombre d'heures accessibles en ligne pour le grand public (du point de vue du citoyen)

Objectif 2 **Constituer et transmettre les savoirs et les compétences** *(nouveau)*

Indicateur 2.1 Taux d'insertion professionnelle des diplômés (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Indicateur 2.2 Nombre de doctorants (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Objectif 3 **Assurer la maîtrise de l'emploi et de la masse salariale et optimiser la gestion**

Indicateur 3.1 Frais de personnels rapportés aux dépenses totales (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.2 Frais généraux rapportés aux charges d'exploitation (du point de vue du contribuable)

Indicateur 3.3 Part des ressources propres rapportées aux ressources totales (du point de vue du contribuable)

Mission **Avances au fonds d'aide à l'acquisition de véhicules propres**

Programme **871 - Avances au titre du paiement de l'aide à l'acquisition de véhicules propres**

Objectif 1 **Orienter les choix des consommateurs vers des véhicules peu polluants**

Indicateur 1.1 Part des véhicules soumis au malus dans les ventes totales (du point de vue du citoyen)

Indicateur 1.2 Part des véhicules bénéficiaires du bonus dans les ventes totales (du point de vue du citoyen)

Programme **872 - Avances au titre du paiement de la majoration de l'aide à l'acquisition de véhicules propres en cas de destruction simultanée d'un véhicule de plus de quinze ans**

Objectif 1 **Retirer du marché les véhicules les plus polluants**

Indicateur 1.1 Nombre de véhicules bénéficiaires du super-bonus (du point de vue du citoyen)

Mission **Avances aux collectivités territoriales**

Programme **832 - Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie**

Programme **833 - Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes**

Objectif 1 **Mettre les avances sur contributions directes locales à disposition des collectivités territoriales à une date certaine**

Indicateur 1.1 Pourcentage des opérations de versement réalisé par le comptable à la date prévue (du point de vue de l'usager)

Objectif 2 **Mettre les avances sur TIPP à disposition des départements à une date certaine**

Indicateur 2.1 Pourcentage des opérations de versement réalisées par le comptable à la date prévue (du point de vue de l'usager)

Objectif 3 **Assurer aux collectivités une recette certaine correspondant à la totalité des taxes et impositions directes locales émises au titre d'une année donnée**

Indicateur 3.1 Écart entre le montant des avances versées par l'État aux collectivités et le montant des émissions sur rôles (du point de vue de l'usager)

Mission **Prêts à des États étrangers**

Programme **851 - Prêts à des États étrangers, de la Réserve pays émergents, en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure**

Objectif 1 **Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays émergents, faisant appel au savoir-faire français**

Indicateur 1.1 Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature. (du point de vue du citoyen)

Programme **852 - Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France**

Objectif 1 **Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement**

Indicateur 1.1 Pourcentage des pays qui ont bénéficié, avec succès, de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, et pour lesquels la France faisait partie des cinq plus importants créanciers. (du point de vue du citoyen)

Programme **853 - Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Programme **854 - Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro**

Objectif 1 **Mettre en oeuvre par une action coordonnée le mécanisme contribuant à la stabilité financière de la zone euro** *(nouveau)*

Indicateur 1.1 Taux de participation de la France, dans le cadre d'une action coordonnée, au versement des tranches acceptées par les États membres de la zone euro (du point de vue du citoyen) *(nouveau)*

Mission **Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés**

Programme **861 - Prêts et avances à des particuliers ou à des associations**

Objectif 1 **Favoriser les conditions de prise de fonction et d'exercice des missions des agents de l'État à l'étranger**

Indicateur 1.1 Rapidité du traitement des dossiers de demande d'avance des agents de l'État en fonction à l'étranger pour la prise en location d'un logement (du point de vue de l'usager)

Programme **862 - Prêts pour le développement économique et social**

Objectif 1 **Appuyer les dispositifs de sauvegarde des entreprises**

Indicateur 1.1 Effet de levier sur les capitaux privés d'un prêt pour le développement économique et social (du point de vue du contribuable)

Indicateur 1.2 Pérennité des entreprises soutenues, à n+3, mesurée par le taux de remboursement des prêts pour le développement économique et social accordés en n-3 (du point de vue du contribuable)

Programme **863 - Prêts à la filière automobile**

Objectif 1 **Préparer et accompagner la production de véhicules électriques ou hybrides, et d'équipements dédiés.**

Indicateur 1.1 Effet de levier sur les capitaux privés des prêts octroyés pour le soutien à l'innovation de la filière automobile. (du point de vue de l'usager)